

16^e ÉDITION
2026

RAPPORT ANNUEL SUR LES PRIX ALIMENTAIRES



DES TARIFS DOUANIERS À NOS TABLES :
REPÉRER LES FORCES QUI DÉTERMINENT LE PRIX DES ALIMENTS AU CANADA EN 2026

COAUTEURS

AUTEUR PRINCIPAL

Dr Sylvain Charlebois
Université Dalhousie
sylvain.charlebois@dal.ca

ÉQUIPE DE PROJECTION

Dre Kristina Kupferschmidt
Université de l'Île-du-Prince-Édouard
kkupferschmidt@upei.ca

Dre Stacey Taylor
Université du Cap Breton
stacey_taylor@cbu.ca

CONSEILLERS

Dre Stefanie Colombo
Université Dalhousie
SColombo@dal.ca

Dre Paola Marignani
Université Dalhousie
Paola.Marignani@Dal.ca

Dre Tiff-Annie Kenny
Université Laval / CRCHU de Québec
tiff-annie.kenny@crchudequebec.
ulaval.ca

Dre Maria Corradini
Université de Guelph
mcorradi@uoguelph.ca

Dre Sadaf Mollaei
Université de Guelph
smollaei@uoguelph.ca

Olivia Romaniw
Laboratoire d'analyse agroalimentaire,
Rédactrice
olivia.romaniw@gmail.com

Bryce Cross
Université Saint Mary's
bryce.cross@smu.ca

Dr Rick Nason
Université Dalhousie
Richard.Nason@Dal.ca

Kate Sauser
Université de la Saskatchewan
kate.sauser@usask.ca

Sara El-Shawa
Université de Guelph
selshawa@uoguelph.ca

Roseann Nasser
Université de la Saskatchewan
ron135@mail.usask.ca

Dr Stuart Smyth
Université de la Saskatchewan
stuart.smyth@usask.ca

Dr Evan Fraser
Université de Guelph
frasere@uoguelph.ca

Dr Armağan Özbilge
Université Dalhousie
ozbilge@dal.ca

Chelsea Sutherland
Université de la Saskatchewan
chelsea.sutherland@usask.ca

Savannah Gleim
Université de la Saskatchewan
savannah.gleim@usask.ca

Paul Uys
Université de Guelph
pauluys@uoguelph.ca

Claire Williams
Université de la Saskatchewan
claire.williams@usask.ca

Dr Vlado Keselj
Université Dalhousie
vlado@cs.dal.ca

Dr. Carla Prado
Université de l'Alberta
carla.prado@ualberta.ca

ÉQUIPE DE PRODUCTION

Olivia Romaniw
Rédactrice
olivia.romaniw@gmail.com

Kim Humes
Communications
Kim.humes@dal.ca

Traduction Manuscrit Et cetera
Traduction
Manuscrit-etc.ca

Janet Music
Développement
Janet.music@dal.ca

Jann McFarlane
Concepteur, Studios Tiny Rhino
tinyrhinostudios.com

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	4
RETOUR SUR 2025 : QUEL BILAN POUVONS-NOUS TIRER ?	7
POINTS FORTS DE 2025	9
Exonération de la TPS/TVH	9
Différends commerciaux avec les États-Unis	10
Mouvement « Acheter canadien »	12
Baisse des taux d'intérêt	13
Programme des travailleurs étrangers temporaires	14
Du bœuf, du bœuf et encore du bœuf	15
La production alimentaire menacée	16
Consolidation du marché de détail et code de conduite dans le secteur alimentaire	17
Évolution du commerce de détail	18
Les prix de l'énergie	19
Changement climatique et phénomènes météorologiques	20
Compromis nutritionnels	21
Le Nord	22
À QUOI S'ATTENDRE EN 2026.....	24
Perspectives pour le dollar canadien	24
Les différends sur les tarifs douaniers persistent	26
Barrières commerciales interprovinciales	28
Étiquetage nutritionnel sur le devant des emballages	29
Le poulet	31
PRÉVISIONS POUR 2026 : MÉTHODOLOGIE.....	32
FACTEURS ET MOTEURS MACROÉCONOMIQUES POUR 2026	33
PRIX DES ALIMENTS PAR PROVINCE	34
ÉLÉMENTS À SURVEILLER EN 2026.....	35

RÉSUMÉ

Le rapport 2026 sur les prix alimentaires au Canada marque la 16e édition de cette publication annuelle. Ce rapport est produit par l'Université Dalhousie en collaboration avec d'autres universités canadiennes, ce qui enrichit sa portée et son expertise régionale.

Le rapport de l'année dernière prévoyait une augmentation globale des prix de 3 % à 5 % en 2025. Le taux actuel d'augmentation des prix des denrées alimentaires se situe dans la fourchette prévue, à 4 % (en magasin), selon les dernières données de l'indice des prix à la consommation (IPC).¹ Par catégorie, les hausses de prix des produits laitiers, des restaurants et des fruits de mer se sont également situées dans les fourchettes prévues. Cependant, le prix des viandes et d'autres produits alimentaires a augmenté à un rythme plus élevé que prévu. Cette hausse a été compensée par des taux inférieurs aux prévisions dans la catégorie des produits de la boulangerie et par des baisses de prix pour les fruits et les légumes.

Le rapport fournit également aux lecteurs des prévisions sur les dépenses alimentaires annuelles estimées pour chaque consommateur en fonction de son âge et de son sexe. Cela permet aux lecteurs de prévoir leurs dépenses alimentaires annuelles en fonction de la consommation de leur ménage.

D'après les prévisions pour 2025, les dépenses annuelles totales maximales pour une famille composée d'un homme (âgé de 31 à 50 ans), d'une femme (âgée de 31 à 50 ans), d'un garçon (âgé de 14 à 18 ans) et d'une fille (âgée de 9 à 13 ans) devraient atteindre 16 833,67 \$. Sur la base des changements observés en 2025, une famille présentant la même composition démographique a dépensé 16 577,16 \$, soit une différence de 256,51 \$.

Contrairement aux années précédentes, cette édition du rapport a utilisé une approche unique et systématisée pour prévoir les hausses de prix des aliments en 2026. L'équipe de projection a utilisé un large éventail de modèles d'analyse prédictive et a pris en compte plusieurs facteurs clés susceptibles d'avoir une incidence significative sur les prix alimentaires au Canada, comme les variables climatiques, les facteurs économiques, la transformation des denrées alimentaires et les informations géopolitiques. Les prévisions finales pour chaque catégorie d'aliments ont été établies en calculant la moyenne des valeurs médianes de chaque modèle. Les écarts-types ont été calculés afin d'obtenir des intervalles de confiance, qui reflètent les scénarios les plus optimistes et les plus pessimistes pour chaque catégorie alimentaire.



Pour 2026, le rapport utilise les mêmes catégories alimentaires que les années précédentes et présente les prévisions indiquées dans le tableau 1 :

TABLEAU 1 : PRÉVISIONS DES PRIX ALIMENTAIRES POUR 2026

CATÉGORIES D'ALIMENTS	Changements prévus %	Plage d'incertitude*
Boulangerie	2 % à 4 %	+/- 0,65
Produits laitiers et œufs	2 % à 4 %	+/- 0,4
Fruits	1 % à 3 %	+/- 0,4
Viande	5 % à 7 %	+/- 1,12
Autres	4 % à 6 %	+/- 0,87
Restaurants	4 % à 6 %	+/- 0,67
Fruits de mer	1 % à 2 %	+/- 0,49
Légumes	3 % à 5 %	+/- 0,85
Augmentation totale des prix alimentaires	4 % à 6 %	+/- 0,7

* La plage d'incertitude indique dans quelle mesure la variation réelle des prix pourrait raisonnablement s'écartier au-dessus ou au-dessous de la prévision, en fonction de la volatilité historique et de l'erreur du modèle (± 1 écart-type).

Au cours des 16 dernières années, ce rapport a pris en compte de nombreux instruments de marché et facteurs macroéconomiques dans ses prévisions, notamment les indicateurs financiers, les signes de récession, la valeur des devises et les fluctuations des taux de change, ainsi que des informations particulières au Canada. Le rapport 2026 prévoit une augmentation globale des prix alimentaires de 4 % à 6 %. Ce rapport a largement conservé la même approche que l'année dernière et présente les dépenses alimentaires annuelles estimées pour chaque consommateur en fonction de son âge et de son sexe.

Pour prévoir le coût maximal pour les familles en 2026, nous déterminons le changement prévu, utilisons la valeur la plus élevée de l'échelle prévue (pour cette année, 6 %) et multiplions les coûts observés en 2025 par cette valeur. Ainsi, pour 2026, nous prévoyons qu'une famille de quatre personnes ayant la même composition démographique dépensera jusqu'à 17 571,79 \$, soit une augmentation pouvant atteindre 994,63 \$ par rapport à l'année dernière.

Le rapport de cette année prend en compte comme contributeurs potentiels à la hausse des prix les facteurs suivants : les différends commerciaux avec les États-Unis, les changements dans le secteur de la transformation et de la vente au détail de produits alimentaires, le marché du travail, les changements politiques, les perspectives du dollar canadien, etc.

L'abordabilité alimentaire demeure une préoccupation majeure pour les consommateurs canadiens. Un quart des ménages canadiens sont considérés comme étant en situation d'insécurité alimentaire et près de 2,2 millions de personnes ont fréquenté les banques alimentaires au Canada chaque mois cette année.² Bien que l'inflation ait été relativement stable en 2025, les prix alimentaires sont toujours 27 % plus élevés qu'il y a cinq ans, et les consommateurs ressentent le poids de cette hausse des prix à l'épicerie.³ Près de 85 % des Canadiens ont déclaré que les dépenses alimentaires de leur ménage avaient augmenté au cours des 12 derniers mois.⁴ Cela ne devrait pas changer à l'approche de 2026.

Cette année, tous les regards étaient tournés vers le différend commercial avec les États-Unis. Les effets inflationnistes des droits de douane et des contre-mesures tarifaires continueront de se faire sentir l'année prochaine, alors que les tensions commerciales redessinent le paysage économique. Le différend a créé de l'incertitude sur les marchés, perturbé les chaînes d'approvisionnement et fait baisser la demande pour les



exportations canadiennes. Cela dit, le Canada s'emploie activement à renforcer ses relations avec d'autres partenaires commerciaux internationaux afin d'accroître sa résilience et sa compétitivité mondiale. La suppression par le Canada de la quasi-totalité des contre-tarifs sur les importations américaines devrait également contribuer à atténuer les pressions inflationnistes à la hausse sur les marchandises.

Les prix de l'énergie et les taux d'intérêt diminuent, ce qui signifie que les consommateurs ont plus d'argent dans leurs poches. Cependant, ces réductions ne se reflètent pas dans les prix alimentaires. En réponse, les détaillants alimentaires adaptent leurs approches aux comportements d'achat des consommateurs en concentrant leurs efforts sur les magasins d'alimentation à prix réduit.

Le tableau 2 indique si les provinces ont connu des hausses de prix alimentaires supérieures, inférieures ou égales à la moyenne en 2025 par rapport à la moyenne nationale de 3,8 %, selon les données de Statistique Canada de septembre 2024 à septembre 2025. Il est intéressant de noter qu'en 2025, cinq provinces, la Colombie-Britannique, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et la Saskatchewan ont connu des variations de prix alimentaires supérieures à la moyenne, tandis que les cinq autres provinces, l'Alberta, le Manitoba, Terre-Neuve-et-Labrador, l'Ontario et le Québec, ont affiché des variations inférieures ou identiques à la moyenne nationale.

À l'approche de 2026, le tableau présente également les prévisions concernant l'évolution des hausses de prix alimentaires dans les provinces, sur la base des connaissances contextuelles des experts régionaux. Les provinces connaissent des hausses de prix des denrées à des taux variables en raison des différences entre les conditions du marché, les chaînes d'approvisionnement, les politiques provinciales et d'autres considérations régionales comme les événements météorologiques. Les estimations provinciales peuvent servir de repère pour comprendre où les pressions inflationnistes pourraient se faire sentir de manière plus notable.

TABLEAU 2 : RÉPARTITION PROVINCIALE DES PRIX ALIMENTAIRES EN 2026

PROVINCE	CHANGEMENT EN 2025 ¹	PRÉVISIONS POUR 2026*
Alberta	Inférieur à la moyenne nationale	Au-dessus de la moyenne nationale
Colombie-Britannique	Au-dessus de la moyenne nationale	Inférieur à la moyenne nationale
Manitoba	Moyenne nationale	Inférieur à la moyenne nationale
Nouveau-Brunswick	Au-dessus de la moyenne nationale	Au-dessus de la moyenne nationale
Terre-Neuve-et-Labrador	Inférieur à la moyenne nationale	Moyenne nationale
Nouvelle-Écosse	Au-dessus de la moyenne nationale	Au-dessus de la moyenne nationale
Ontario	Moyenne nationale	Au-dessus de la moyenne nationale
Île-du-Prince-Édouard	Au-dessus de la moyenne nationale	Moyenne nationale
Québec	Inférieur à la moyenne nationale	Au-dessus de la moyenne nationale
Saskatchewan	Au-dessus de la moyenne nationale	Moyenne nationale

* Les estimations provinciales fournissent des indications générales fondées sur les connaissances régionales plutôt que des prévisions précises.

1. Statistics Canada. (October 29, 2025). Consumer Price Index, monthly percentage change, seasonally adjusted, Canada, provinces, Whitehorse and Yellowknife–Food. Retrieved from <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/en/tv.action?pid=1810000403>
2. Food Banks Canada. (n.d.). Hunger in Canada. Retrieved from <https://foodbankscanada.ca/hunger-in-canada/>
3. Statistics Canada. (August 19, 2025). Consumer Price Index, July 2025. Retrieved from <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/250819/dq250819a-eng.htm>
4. Agri-Food Analytics Lab. (May 6, 2025). Canadian Food Sentiment Index Spring 2025. Retrieved from <https://www.dal.ca/sites/agri-food/research/the-canadian-food-sentiment-index-spring-2025.html>.

RETOUR SUR 2025 : QUEL BILAN POUVONS-NOUS TIRER ?

Dans les prévisions pour 2025, les projections relatives à la hausse des prix alimentaires ont montré une certaine variabilité (tableau 3). L'augmentation totale des prix alimentaires s'est inscrite précisément dans la fourchette prévue, tout comme les hausses observées pour les produits laitiers, les restaurants et les fruits de mer. En revanche, l'IPC pour des catégories comme la viande et autres (qui englobe les produits ne relevant pas des catégories énumérées, comme les boissons non alcoolisées) a augmenté à un rythme plus élevé que prévu. Cette hausse a été compensée par des taux inférieurs aux prévisions dans la catégorie des produits de la boulangerie ainsi que par des baisses observées de l'IPC pour les fruits et légumes.

TABLEAU 3 :
PRÉVISIONS DES PRIX ALIMENTAIRES POUR 2025 PAR RAPPORT AUX RÉSULTATS OBSERVÉS

CATÉGORIES ALIMENTAIRES	PRÉVISIONS DU RAPPORT SUR LES PRIX ALIMENTAIRES 2025	VARIATION RÉELLE POUR 2025 (DERNIER RAPPORT SUR L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION)
Boulangerie*	2 % à 4 %	0,6 %
Produits laitiers et œufs	2 % à 4 %	1,9 %
Fruits	1 % à 3 %	-1 %
Viande	4 % à 6 %	7,2 %
Autres	2 % à 4 %	5,5 %
Restaurants	3 % à 5 %	3,3 %
Fruits de mer	1 % à 3 %	2,7 %
Légumes	3 % à 5 %	-0,9 %
Augmentation totale des prix alimentaires	3 % à 5 %	3,4 %

* Le vert indique les cas où les variations réelles des prix alimentaires se situaient à l'intérieur de la fourchette prévue ; le jaune indique les cas où les variations réelles étaient près de la fourchette prévue ; et le rouge indique les cas où les variations réelles se situaient en dehors de la fourchette prévue.

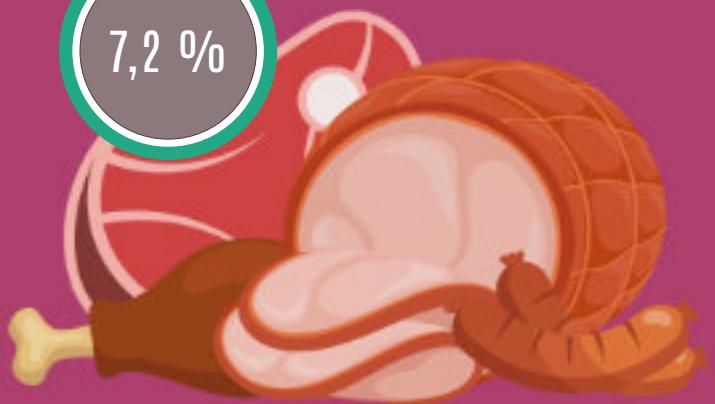
« Nous avions prédit l'année dernière que le bœuf ferait beaucoup parler de lui en 2025, et cela s'est avéré vrai. Nous ne voyons pas comment les prix du bœuf pourraient se normaliser avant le milieu de l'année 2027. »



Les hausses des prix alimentaires sont influencées par un large éventail de facteurs, notamment la géopolitique, les événements climatiques mondiaux, la mise en œuvre de politiques, les comportements des consommateurs et les changements dans les modèles commerciaux de détail. En 2025 notamment, le conflit commercial entre le Canada et les États-Unis et les changements politiques qui en ont découlé, ainsi que les mouvements menés par les consommateurs, ont modifié le paysage économique du commerce de détail, ce qui a eu une incidence sur l'inflation des prix alimentaires.

VIANDE

7,2 %



AUGMENTATION TOTALE DES PRIX

3,4 %



PRODUITS LAITIERS ET EULS

1,9 %



FRUITS

-1,1 %



POINTS FORTS DE 2025

EXONÉRATION DE LA TPS/TVH

De la mi-décembre 2024 à la mi-février 2025, le gouvernement a mis en œuvre la Loi concernant un congé de taxe pour l'ensemble des Canadiens (projet de loi C-78), en vertu de laquelle les consommateurs n'ont pas eu à payer la taxe sur les produits et services (TPS) ni la taxe de vente harmonisée (TVH) lorsqu'ils ont acheté certains articles. Cela comprenait la plupart des aliments et boissons vendus dans les épiceries et les restaurants. Ce congé de taxe visait à permettre aux consommateurs de disposer de plus d'argent pour acheter des articles de consommation courante et des produits non essentiels pendant les fêtes.

L'effet sur l'inflation alimentaire a été stupéfiant. Elle est tombée à -0,6 % en janvier, enregistrant ainsi son premier taux négatif depuis mai 2017.⁵ Ce résultat a été essentiellement alimenté par le secteur de la restauration, qui a enregistré un taux d'inflation de -5,1 %, contre 1,9 % pour les produits alimentaires achetés en magasin.⁵ Quoi qu'il en soit, l'impact était clair : les Canadiens ont dépensé moins pour l'alimentation au cours de cette période de deux mois, ce qui leur a apporté un certain soulagement économique à une période de l'année où la pression à la hausse sur les prix des marchandises est généralement à son maximum.

Il est compréhensible que les provinces où les taux d'imposition sont les plus élevés, notamment la Nouvelle-Écosse*, Terre-Neuve-et-Labrador et l'Île-du-Prince-Édouard, avec un taux de 15 % aient connu la plus forte baisse de l'inflation alimentaire pendant la suspension de la TPS/TVH. En revanche, les provinces où les taux d'imposition sont déjà relativement bas, l'Alberta et la Saskatchewan, avec un taux de 5 %, n'ont pas ressenti un effet aussi important.

Il faut noter que l'indice des prix à la consommation de Statistique Canada reflète les prix finaux que les consommateurs paient à la caisse ; par conséquent, la taxe est incluse dans les mesures de l'inflation alimentaire.

*La TVH était encore de 15 % en Nouvelle-Écosse au moment du congé de taxe. Le taux d'imposition provincial a été ramené à 14 % le 1er avril 2025.



« L'exonération temporaire de la TPS a apporté un soulagement à court terme aux consommateurs, mais elle n'a pas permis de s'attaquer aux causes profondes de l'inflation alimentaire. Une fois cette mesure terminée, les prix ont repris leur cours normal et le problème de l'abordabilité est resté inchangé. »

5. Statistics Canada. (October 29, 2025). Consumer Price Index, monthly percentage change, seasonally adjusted, Canada, provinces, Whitehorse and Yellowknife – Food. Retrieved from <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/en/tv.action?pid=1810000403>.

DIFFÉRENDS COMMERCIAUX AVEC LES ÉTATS-UNIS

Au début de l'année 2025, la nouvelle administration américaine a annoncé l'imposition de tarifs douaniers historiques et généralisés sur la plupart des produits et énergies importés du Canada. En réponse, le gouvernement canadien a riposté par des contre-tarifs substantiels. Ces tarifs, officiellement entrés en vigueur au début du mois de mars 2025, ont bouleversé le paysage économique canadien et remodelé les partenariats commerciaux de longue date avec les Américains. Les États-Unis ont ensuite imposé des droits de douane à 24 autres pays en avril, perturbant encore davantage l'économie mondiale. Le 1er septembre, le Canada a levé la quasi-totalité de ses contre-tarifs sur les produits américains.

Le commerce entre le Canada et les États-Unis est étroitement lié : la proximité géographique a permis la mise en place de chaînes d'approvisionnement intégrées, un commerce rentable et l'emploi de 2,6 millions de Canadiens.⁶ Des milliards de dollars de marchandises transitent quotidiennement entre les deux pays : en 2024, le commerce bilatéral représentait plus de 1 000 milliards de dollars.⁷ Les nouvelles barrières commerciales affaiblissent l'économie en créant de l'incertitude sur le marché, en affaiblissant l'emploi, en diminuant la demande pour les produits canadiens et en créant des pressions inflationnistes.

Le volume des exportations canadiennes a diminué de 7,5 % au deuxième trimestre de l'année, en raison d'une forte baisse des importations américaines, qui a entraîné un effondrement de la demande pour les exportations canadiennes.⁶ Il s'agit de la plus forte baisse trimestrielle depuis la récession de 2008.⁶ L'activité manufacturière a également reculé de 3,2 % en milieu d'année et plus de la moitié des transformateurs ont déclaré que les tarifs douaniers avaient des répercussions sur leurs activités.⁷

« Les pressions inflationnistes exercées par les tarifs sont bien réelles, et elles se poursuivront pendant une bonne partie de la nouvelle année, maintenant les coûts élevés dans l'ensemble des chaînes d'approvisionnement mondiales, y compris ici au Canada. »



Pour l'industrie alimentaire, les tarifs ont entraîné une augmentation des coûts et une volatilité des prix pour les entreprises⁸, qui se répercutent sur les consommateurs canadiens dans les magasins. Bien qu'il soit difficile d'évaluer l'effet isolé des tarifs sur les prix alimentaires, les tarifs douaniers et les contre-tarifs ont augmenté le coût des produits alimentaires. Comme l'ont souligné la Banque royale du Canada et l'Arrell Food Institute, les tarifs ont également eu une incidence sur les taux d'emploi au Canada, le secteur manufacturier ayant enregistré d'importants licenciements depuis l'annonce des tarifs douaniers en janvier.⁹ Cela exerce une pression sur les économies locales, car les ménages disposent de moins de revenus à consacrer aux achats et aux services. Lorsque la sécurité de l'emploi se voit remise en question et que le pouvoir d'achat diminue, les préoccupations liées à la sécurité alimentaire s'intensifient également.⁹

Pour maintenir leur présence sur les marchés américains, certaines entreprises résistent à la tempête en vendant leurs produits à perte.⁸ Cependant, le secteur a également connu une collaboration tout au long de la chaîne d'approvisionnement et des investissements dans la modernisation, comme l'IA et l'automatisation, afin de réduire les coûts d'exploitation, d'améliorer l'efficacité et de renforcer la résilience.⁸ Les entreprises adaptent également leurs chaînes d'approvisionnement en se diversifiant sur de nouveaux marchés pour y mener leurs activités commerciales.

Malgré la suppression des contre-tarifs par le gouvernement canadien en septembre, il faudra peut-être encore un certain temps avant que ce changement de politique se répercute sur les prix des denrées alimentaires importées des États-Unis, si toutefois cela se produit. Les produits de base à courte durée de conservation qui transittent rapidement par la chaîne d'approvisionnement connaîtront des baisses plus immédiates, tandis que les produits à longue durée de conservation qui étaient auparavant tarifés, comme le café, mettront plus de temps à baisser.¹⁰ Compte tenu du fait que de nombreux producteurs, transformateurs et fournisseurs explorent les marchés internationaux en dehors des États-Unis, il est peu probable que les prix alimentaires connaissent une baisse notable dans un avenir rapproché.



-
6. Statistics Canada. (October 22, 2025). Recent developments in the Canadian economy: Fall 2025. Retrieved from <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/36-28-0001/2025010/article/00004-eng.htm>.
 7. Statistics Canada. (September 18, 2025). Impact of tariffs on businesses in Canada: Expectations and strategic responses, third quarter of 2025. Retrieved from <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-621-m/11-621-m2025012-eng.htm>.
 8. MNP. (September 2, 2025). How are Canadian food and beverage businesses navigating the impact of US tariffs? Retrieved from <https://www.mnp.ca/en/insights/directory/canadian-food-beverage-businesses-navigating-impact-us-tariffs>.
 9. RBC. (June 18, 2025). Feeding the crisis: The tariff toll on food insecurity. Retrieved from: <https://www.rbc.com/en/thought-leadership/the-trade-hub/feeding-the-crisis-the-tariff-toll-on-food-in>
 10. Canadian Grocer. (September 23, 2025). Food inflation up in September despite end to counter-tariffs. Retrieved from <https://canadiangrocer.com/food-inflation-september-despite-end-counter-tariffs>.

MOUVEMENT « ACHETER CANADIEN »

Le début de cette année a vu l'émergence du mouvement « Acheter canadien », mené par les consommateurs en réponse aux tarifs douaniers imposés par l'administration américaine sur les produits importés du Canada, ainsi qu'à d'autres tensions politiques entre les deux pays. Dans un élan de patriotisme national, les Canadiens d'un bout à l'autre du pays se sont engagés à garder leur argent au Canada en achetant des produits cultivés et transformés localement, tout en évitant les importations, en particulier celles provenant des États-Unis. Certains experts bancaires estimaient à ce moment-là que cette augmentation de l'engouement des consommateurs pour les produits nationaux pourrait avoir des répercussions importantes sur l'économie canadienne, avec un gain potentiel d'environ 10 milliards de dollars par an.¹¹

Cette tendance s'est manifestée dans tous les secteurs, mais l'alimentation constitue l'un des domaines où il apparaît le plus facile et le plus rentable pour les consommateurs de privilégier les produits nationaux plutôt que les produits importés. En juin dernier, on constatait que les ventes de produits alimentaires transformés aux États-Unis avaient baissé de 6,9 % au Canada, tandis que les Canadiens dépensaient davantage pour des produits d'origine nationale.¹² Cette baisse des ventes de produits américains après seulement quelques mois a marqué un changement radical pour le secteur de la distribution alimentaire, comme on observe souvent uniquement en période de crise nationale.

Cela dit, un sondage récent a montré que les consommateurs continuent d'adopter une approche « prix d'abord » lors de leurs achats. Bien que le mouvement « Acheter canadien » reste un idéal attrayant, la valeur et l'abordabilité demeurent les facteurs qui motivent les décisions d'achat à l'épicerie, en particulier chez les jeunes générations. Parmi les gens sondés, 58 % des membres de la génération Z ont affirmé que le prix d'un produit était plus important pour eux que son pays d'origine.¹³

De plus, les détaillants ont profité de l'occasion pour mettre en valeur les produits canadiens dans leurs rayons, en affichant des feuilles d'érable et des drapeaux canadiens à côté des produits afin d'informer les clients qui souhaitent acheter des produits nationaux. Cependant, cela a entraîné une augmentation des cas d'érablablanchiment (maple-washing), où les détaillants utilisent l'image de marque canadienne pour promouvoir des produits importés. L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a constaté de nombreux cas d'érablablanchiment cette année, la plupart des infractions ayant été commises dans des chaînes d'épiceries nationales.¹⁴ Une publicité trompeuse comme celle-ci risque d'éroder la confiance du public et pourrait réduire la volonté des consommateurs de payer pour des produits canadiens.



« Le mouvement « Acheter canadien » a montré comment le patriotisme peut influencer le comportement des consommateurs, mais pour beaucoup de Canadiens, les idéaux se sont heurtés à la réalité au moment de passer à la caisse. »

11. BMO Economics (April 8, 2025). Special Report: Buy Canadian Measuring the Benefits and Costs. Retrieved from <https://economics.bmo.com/en/publications/detail/bf98da44-f0ad-405b-9114-4bb1100b5dd8/>

12. Nielsen IQ (June 9, 2025). Made in Canada: The Retail Ripple of Patriotic Sentiment. Retrieved from <https://nielseniq.com/global/en/insights/report/2025/tariffs-tensions-and-the-rise-of-the-buy-canadian-consumer/>

13. Ipsos (September 4, 2025). Balance Price and Patriotism. Retrieved from <https://www.ipsos.com/en-ca/balancing-price-and-patriotism>

14. CBC News (September 1, 2025). No fines for big grocers that promoted imported food as Canadian, Retrieved from <https://www.cbc.ca/news/business/buy-canadian-label-maple-washing-1.7621843>



BAISSE DES TAUX D'INTÉRÊT

Cette année, les taux d'intérêt au Canada ont connu un cycle d'assouplissement. La Banque du Canada a régulièrement abaissé son taux d'intérêt directeur tout au long de l'année, la dernière baisse, à la fin du mois d'octobre, ramenant le taux à 2,25 %. Cela représente une réduction de 75 points depuis le début de l'année. Les taux d'inflation devant se maintenir autour de 2 %, la Banque du Canada a estimé que les baisses de taux d'intérêt étaient importantes pour stimuler l'activité économique.¹⁵

Les taux d'intérêt représentent un exercice d'équilibre. Après avoir atteint un sommet de 5 % en avril 2024 afin de contrôler l'inflation, la croissance économique a ralenti et les pressions inflationnistes à la hausse se sont suffisamment atténuées au début de l'année pour que la Banque recommande des baisses de taux. Depuis lors, le différend commercial avec les États-Unis, la baisse de la demande pour les exportations canadiennes et la faiblesse du marché du travail ont contribué à une nouvelle contraction économique.¹⁵ En théorie, des taux d'intérêt plus bas signifient que les consommateurs canadiens ont plus d'argent à dépenser en biens et services, ce qui stimule l'économie tout en équilibrant l'inflation. D'un autre côté, des taux bas peuvent aussi affaiblir la monnaie au fil du temps, ce qui rend les biens importés plus chers.¹⁶

Les entreprises alimentaires peuvent tirer parti de ces taux bas en contractant des prêts plus abordables pour financer leur expansion, leur modernisation ou leurs acquisitions, en particulier pour les produits résilients comme les produits de santé et de bien-être, les collations préparées et les protéines alternatives.¹⁷

Les consommateurs disposeront d'un revenu disponible plus important à consacrer à leur alimentation, mais il est peu probable que la baisse des taux d'intérêt ait un effet sur les prix alimentaires en magasin.¹⁸



« La hausse du coût de la vie a empêché les ménages de dépenser davantage dans les magasins d'alimentation, même si la baisse des taux d'intérêt a apporté un certain soulagement à de nombreuses familles de la classe moyenne. »

15. Bank of Canada. (October 29, 2025). Bank of Canada lowers policy rate to 2¼%. Retrieved from <https://www.bankofcanada.ca/2025/10/fad-press-release-2025-10-29/>
16. Bank of Canada. (April 5, 2021). Understanding how monetary policy works. Retrieved from <https://www.bankofcanada.ca/2021/04/understanding-how-monetary-policy-works/>
17. MNP. (October 21, 2025). Tariffs and interest rates: What food and beverage businesses need to know. Retrieved from <https://www.mnp.ca/en/insights/directory/tariffs-interest-rates-what-food-beverage-businesses-need-know>
18. Global News. (October 28, 2025). The Bank of Canada could cut rates again. It likely won't help food prices. Retrieved from <https://globalnews.ca/news/11498632/food-inflation-bank-of-canada/>

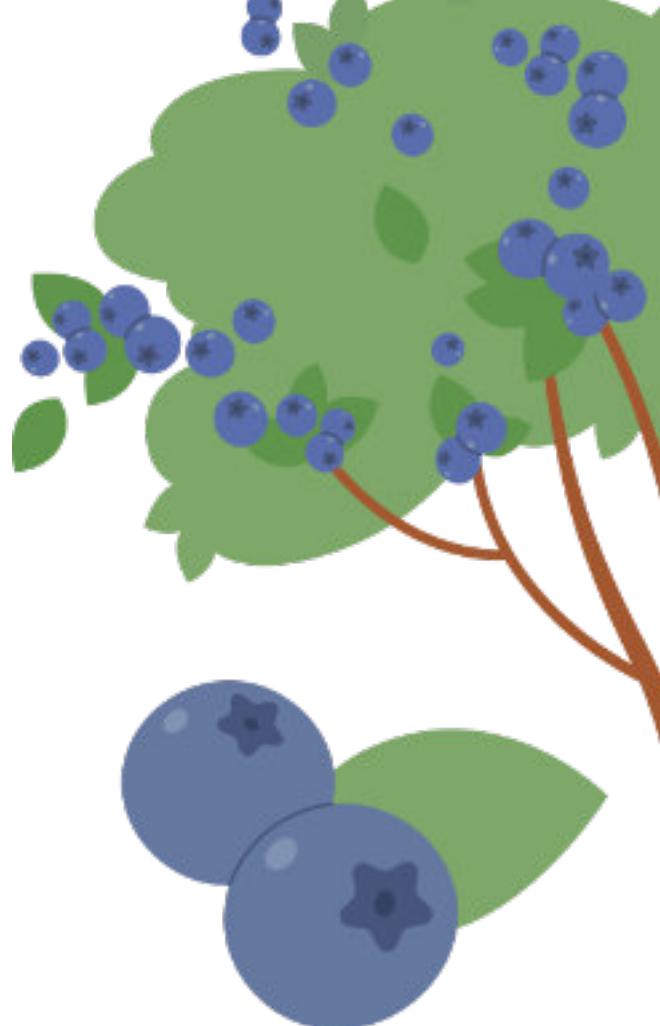
PROGRAMME DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES

Le Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) du Canada permet aux entreprises d'embaucher des travailleurs temporaires provenant de pays participants pour des emplois à court terme qui ne peuvent être pourvus par des Canadiens qualifiés. Il est largement utilisé tout au long de la chaîne d'approvisionnement alimentaire. En 2024, le programme a permis d'attirer plus de 78 000 travailleurs dans le seul secteur agricole.¹⁹

En septembre dernier, le gouvernement canadien a annoncé un plafond de 10 % sur le nombre de travailleurs occupant des postes à bas salaire sur un même lieu de travail. Les réformes visent à resserrer les critères d'admissibilité et à renforcer la surveillance en cas de non-conformité. L'agriculture est exemptée de ce plafond afin de garantir que les producteurs et les transformateurs aient accès à une main-d'œuvre saisonnière suffisante, tout en étant soumis aux mêmes normes de conformité et sanctions que les autres secteurs.

Alors que le Canada revoit sa politique d'immigration, le gouvernement a également annoncé son intention de réduire la proportion de résidents temporaires au Canada à moins de 5 % de la population (actuellement à 7 %) d'ici 2027²⁰ afin d'encourager la main-d'œuvre nationale et d'améliorer les taux d'emploi des jeunes. On craint que cette évolution du travail temporaire n'entraîne une pénurie importante de main-d'œuvre dans le secteur agricole, perturbant ainsi la chaîne d'approvisionnement et coûtant cher aux entreprises qui réalisent déjà de faibles marges bénéficiaires. Par conséquent, ces coûts supplémentaires pourraient être refilés aux consommateurs. Cependant, certains de ces soubresauts inflationnistes pourraient se voir atténués par une approche progressive au cours des deux prochaines années.

Les recherches confirment ces préoccupations. La réforme du PTET représente une arme à double tranchant : les réformes précédentes du programme ont montré que la diminution du nombre de travailleurs étrangers temporaires entraînait une augmentation des salaires des travailleurs nationaux, mais elles ont également conduit à des pénuries de main-d'œuvre et à des substitutions de politiques.²¹



« Toute modification apportée au Programme des travailleurs étrangers temporaires aura une incidence importante sur l'industrie alimentaire canadienne. »

19. Statistics Canada. (May 9, 2025). Temporary foreign workers in the agriculture and agri-food sectors, by industry. Retrieved from <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/en/tv.action?pid=3210021801>.

20. Government of Canada. (October 10, 2024). 2025–2027 Immigration Levels Plan. Retrieved from <https://www.canada.ca/en/immigration-refugees-citizenship/news/2024/10/20252027-immigration-levels-plan.html>

21. Chen, W.H., & Fang, T. (2025). Restricting temporary foreign labour: evidence on wage effect from Canada's 2014 policy reform. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 1-29. <https://doi.org/10.1080/1369183X.2025.2577780>.

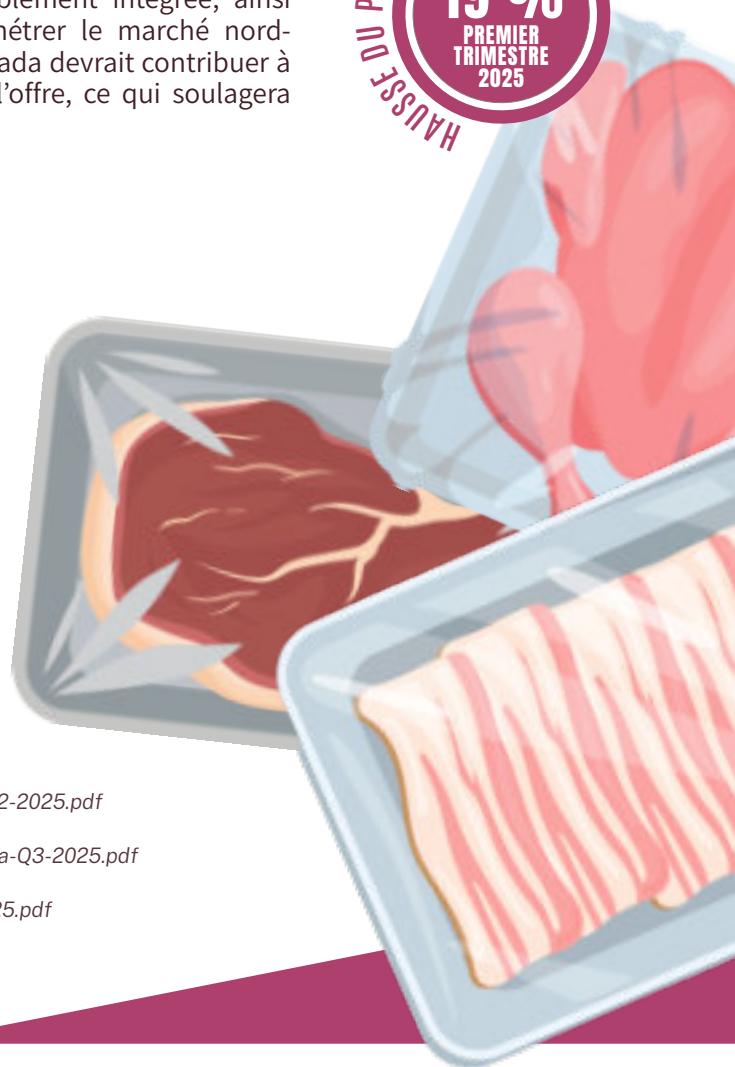
DU BŒUF, DU BŒUF ET ENCORE DU BŒUF

La viande a affiché le taux d'inflation le plus élevé de toutes les catégories alimentaires au Canada cette année, avec une hausse des prix de 7,2 %. On attribue principalement cette hausse à la flambée du prix de détail du bœuf, qui a augmenté de 19 % au cours du seul premier trimestre 2025.²² Bien que les saisons printanière et estivale ont apporté plus de stabilité, le prix du bœuf a tout de même augmenté de 9 % par rapport à l'année précédente et de 23 % par rapport à la moyenne quinquennale.²³

En janvier 2025, les troupeaux bovins ont atteint leur niveau le plus bas depuis 1988 ; les inventaires de vaches de boucherie ont diminué dans tout le pays et il n'y avait pas assez de femelles d'élevage pour maintenir la taille des troupeaux.²⁴ Les producteurs ont affronté des difficultés tout au long de l'année, l'ouest du Canada ayant connu une sécheresse pendant l'été et les coûts des intrants, comme les aliments pour animaux, ayant fortement augmenté. En juin, les coûts de production du bétail et des produits animaux ont augmenté de 11,3 % par rapport à l'année précédente ; en août, les coûts de transformation et d'emballage du secteur ont augmenté de 10,7 %.²⁵ Comme il fallait s'y attendre, ces coûts supplémentaires ont été refilés aux consommateurs dans les magasins d'alimentation. Certains producteurs choisissent de réduire la taille de leur exploitation afin d'améliorer leur rentabilité, voire d'abandonner complètement le secteur bovin. Les tendances du secteur indiquent que cette pression sur le secteur devrait se poursuivre au moins jusqu'en 2027.²³

Néanmoins, les Canadiens continuent de consommer du bœuf. Le Canada s'est tourné vers d'autres pays pour répondre à la demande constante des consommateurs en produits bovins. De janvier à avril cette année, le volume des importations a augmenté de 22 % par rapport à 2024 afin de compenser le nombre historiquement bas de têtes de bétail.²² Le pays a notamment renforcé ses partenariats d'importation avec le Mexique, grâce à une chaîne d'approvisionnement favorablement intégrée, ainsi qu'avec l'Australie, dont les exportateurs cherchent à pénétrer le marché nord-américain. L'augmentation des importations de bœuf au Canada devrait contribuer à stabiliser les prix de détail en atténuant les pressions sur l'offre, ce qui soulagera quelque peu les consommateurs.²³

« Il est très rare que les trois principaux composants du trio de viandes, bœuf, poulet et porc, voient leur prix augmenter simultanément au cours d'une même année. »



22. Canada Beef (n.d.). Domestic Market Report | Q2 2025. Retrieved from <https://cdnbeefperforms.ca/wp-content/uploads/2025/06/DMIR-Canada-Q2-2025.pdf>

23. Canada Beef (n.d.). Domestic Market Report | Q3 2025. Retrieved from <https://cdnbeefperforms.ca/wp-content/uploads/2025/09/CB-DMIR-Canada-Q3-2025.pdf>

24. Canada Beef (n.d.). Domestic Market Report | Q1 2025. Retrieved from <https://canadabeef.mx/wp-content/uploads/2025/04/DMIR-Canada-Q1-2025.pdf>

25. Statistics Canada. (October 22, 2025). Food Price Data Hub. Retrieved from <https://www.statcan.gc.ca/en/topics-start/food-price>

LA PRODUCTION ALIMENTAIRE MENACÉE

Depuis des années, la valorisation des produits alimentaires constitue une priorité nationale. Dans un rapport publié en 2019 sur le renforcement du secteur des produits alimentaires à valeur ajoutée, le Sénat du Canada a évoqué l'amélioration de la réglementation afin de développer les partenariats commerciaux internationaux, d'investir dans l'innovation dans ce secteur et de réduire les obstacles au commerce intérieur.²⁶ Cependant, les tendances récentes dans le secteur manufacturier semblent s'éloigner de cet objectif.

Le secteur agroalimentaire a connu une année de restructuration : de grandes entreprises comme Kraft-Heinz et Dr Pepper Kellogg se sont scindées, tandis que Nestlé a récemment annoncé la suppression de 16 000 emplois à l'échelle mondiale en raison de la hausse des coûts de production.²⁷ Ce type de réduction des effectifs touche l'ensemble du pays, les entreprises commençant à ressentir les effets d'un environnement commercial de plus en plus complexe et d'une croissance des ventes atone.²⁸ Malgré les hausses de prix, le volume des ventes alimentaires au Canada a considérablement diminué, entraînant une baisse de 1,9 % de la croissance de l'industrie agroalimentaire en août par rapport au mois précédent.²⁹



La transformation de produits alimentaires est le plus grand secteur manufacturier au Canada en matière d'emploi, avec plus de 300 000 employés en 2024.³⁰ Si les multinationales alimentaires réduisent la taille de leurs usines de transformation au Canada, la tension se fera sentir tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Ces perturbations peuvent entraîner une incertitude en matière d'offre et de demande, une baisse de la qualité des produits et, par conséquent, des fluctuations plus importantes des prix alimentaires, les coûts supplémentaires étant refilés aux consommateurs.³¹

« L'industrie agroalimentaire au Canada, comme partout ailleurs dans le monde, est clairement confrontée à des difficultés majeures. »

26. Senate of Canada. (July 19, 2025). *Made in Canada: Growing Canada's Value-Added Food Sector*. Retrieved from <https://sencanada.ca/en/info-page/parl-42-1/agfo-made-in-canada/>

27. CBC News. (October 16, 2025). *Nestle cutting 16,000 jobs worldwide in effort to reduce costs*. Retrieved from <https://www.cbc.ca/news/business/nestle-job-cuts-9.6941283>.

28. Farm Credit Canada (October 7, 2025). *Trade disruptions stifle growth for Canadian food and beverage manufacturers: FCC reports*. Retrieved from: <https://www.fcc-fac.ca/en/about-fcc/media-centre/news-releases/2025/trade-stifles-food-manufacturers>.

29. Statistics Canada. (October 15, 2025). *Monthly Survey of Manufacturing, August 2025*. Retrieved from <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/251015/dq251015a-eng.htm>.

30. Government of Canada. (July 18, 2025). *Overview of the food and beverage processing industry*. Retrieved from <https://agriculture.canada.ca/en/sector/food-processing-industry/overview-food-beverage>.

31. Rogas-Reyes, J.J., Rivera-Cadavid, L., & Peña-Orozco, D.L. (2024). *Disruptions in the food supply chain: A literature review*. *Heliyon*, 10(14):e34730. <https://doi.org/10.1016/j.heliyon.2024.e34730>.

CONSOLIDATION DU MARCHÉ DE DÉTAIL ET CODE DE CONDUITE DANS LE SECTEUR ALIMENTAIRE

Le niveau de concentration du marché au Canada représente un défi permanent pour le secteur de la vente au détail : les quatre plus grandes chaînes d'épiceries contrôlent au moins 72 % des parts de marché nationales.³² Non seulement cela limite la concurrence et le choix pour les consommateurs, mais cela peut également compromettre le pouvoir de négociation des producteurs et des autres acteurs de la chaîne d'approvisionnement, freiner l'innovation et rendre plus difficile pour les petites entreprises d'étendre leurs activités ou même d'entrer sur le marché.³³

Les consommateurs ressentent les effets de la consolidation sous la forme d'une volatilité des prix alimentaires, car les taux d'inflation sont directement liés au cycle annuel des négociations entre les entreprises. On observe des hausses de prix des denrées alimentaires en octobre et en février de chaque année, respectivement avant et après l'entrée en vigueur de la période de gel des prix entraînant l'interdiction des négociations entre fournisseurs et détaillants. Le degré élevé de consolidation signifie que tout différend ou impasse dans les négociations sur les prix entraînera des taux d'inflation alimentaire plus élevés que prévu en raison du manque de concurrence sur le marché ; en d'autres termes, les décisions de quelques entreprises seulement peuvent dicter l'évolution du paysage de la distribution. En fait, des études montrent que les marchés locaux, comme les marchés fermiers, augmentent leurs prix à un rythme moins rapide que les épiceries conventionnelles, malgré des coûts de production similaires³⁴, soulignant les inefficacités structurelles du modèle traditionnel d'épicerie.

Le Code de conduite dans le secteur de l'alimentation a entamé sa période de transition en juin de cette année et sera pleinement opérationnel en janvier 2026. Ce Code a été créé pour promouvoir l'équité sur le marché, en théorie en donnant plus de poids aux transformateurs de produits alimentaires et aux petits épiciers, et donc en augmentant le choix des consommateurs dans les magasins d'alimentation. Le Code vise à stabiliser les pics et les creux de l'inflation sur les prix alimentaires afin de rendre les factures d'épicerie des Canadiens plus prévisibles, mais la surveillance et l'application du Code sont essentielles pour que ces changements deviennent réalité.

« Lorsque quatre épiciers contrôlent près des trois quarts du marché alimentaire canadien, la concurrence devient une illusion. Le Code de conduite des épiciers vise à créer des règles du jeu équitables, si toutefois il fonctionne. »



32. Government of Canada. (December 16, 2022). Response from the Retail Council of Canada to the consultation on the Market study of retail grocery. Retrieved from <https://competition-bureau.canada.ca/en/how-we-foster-competition/consultations/response-retail-council-canada-consultation-market-study-retail-grocery#toc3>

33. MNP. (n.d.). Global Agri-Food: Most Influential Nations Rankings Second Edition. Retrieved from <https://www.mnp.ca/-/media/files/mnp/pdf/niche/food--beverage/525426ntl-fb-global-agrifood-reportyear-2-full-mnp-report-remediated.pdf>.

34. Stephens, P., Madziak, V., Gerhardt, A., & Cantafio, J. (2025). Exploring price changes in local food systems compared to mainstream grocery retail in Canada during an era of 'greedflation'. *Food Policy*, 130:102773. <https://doi.org/10.1016/j.foodpol.2024.102773>.

ÉVOLUTION DU COMMERCE DE DÉTAIL

Le comportement d'achat des consommateurs évolue, et conséquemment le paysage de la distribution alimentaire change. Au début de l'année, 35 % des Canadiens ont déclaré trouver le meilleur rapport qualité-prix chez les détaillants à bas prix et ont indiqué faire leurs achats alimentaires plus fréquemment dans ces magasins.³⁵ Ainsi, le Canada a vu une augmentation du nombre d'épiceries à rabais ouvrant leurs portes à travers le pays, les grandes chaînes d'épiceries adaptant leurs stratégies pour privilégier les enseignes au rabais et offrir un bon rapport qualité-prix aux consommateurs.

Par exemple, Loblaw a commencé cette année à tester son nouveau magasin à prix ultra-réduits appelé No Name en Ontario et a également annoncé son intention d'ouvrir 50 autres magasins No Frills, avec des superficies plus petites disponibles dans les centres-villes comme Toronto.³⁶ Métro a ouvert sept nouveaux magasins Food Basics et cinq magasins Super C. Quant aux magasins du dollar, comme Dollarama, ils élargissent leur gamme de produits alimentaires non périssables.³⁷

À l'échelle mondiale, le marché des épiceries à prix réduit devrait connaître une croissance annuelle composée de 5,2 % jusqu'en 2029.³⁸ Le commerce à prix réduit devrait représenter plus de 15 % des ventes alimentaires canadiennes d'ici là, soit la part la plus élevée de toutes les régions hors Europe.³⁸

Le passage rapide vers les chaînes d'épiceries à bas prix en 2025 signifie que les consommateurs auront davantage de choix abordables dans les rayons. Les Canadiens pourraient être en mesure de faire davantage leurs achats dans les limites de leur budget, car les magasins privilégient l'approvisionnement en produits à fort volume et rentables, ce qui atténue certaines des contraintes budgétaires auxquelles les clients sont confrontés aujourd'hui. Cependant, la plupart des épiceries à rabais appartiennent toujours aux grandes chaînes d'alimentation, ce qui suscite des inquiétudes persistantes quant au manque de concurrence sur le marché de détail, car le contrôle des négociations sur les prix reste principalement entre les mains de quelques entreprises seulement.

Outre les détaillants proposant des prix réduits, les applications de récupération alimentaire offrent aux consommateurs un autre moyen de faire des économies sur leurs achats alimentaires. Bien qu'il n'existe pas encore de données concrètes sur leur prévalence sur le marché de détail, des plateformes comme Second Harvest, Food Hero et Too Good to Go gagnent en popularité. Le Rapport annuel sur les prix alimentaires continuera de suivre l'intégration progressive des applications de récupération alimentaire dans le paysage de la vente au détail.



« Alors que les Canadiens recherchent les bonnes affaires, le secteur de l'alimentation suit le mouvement : les magasins à prix réduit se multiplient à un rythme presque record. »

35. Caddle. (March 6, 2025). Value Shopping in Canada: Trends Shaping Consumer Habits in 2025. Retrieved from https://askcaddle.com/wp-content/uploads/2025/03/Caddle_Value-Shopping-Webinar_Feb-28_v3.pdf.

36. Grocery Business (July 9, 2025). Budget-conscious shoppers drive increased growth in discount grocery channel. Retrieved from <https://www.grocerybusiness.ca/budget-conscious-shoppers-drive-increased-growth-in-discount-grocery-channel/>.

37. Canadian Grocer. (December 12, 2024). Retailers are betting on discount. Will the momentum last? Retrieved from <https://canadiangrocer.com/retailers-are-betting-discount-will-momentum-last>.

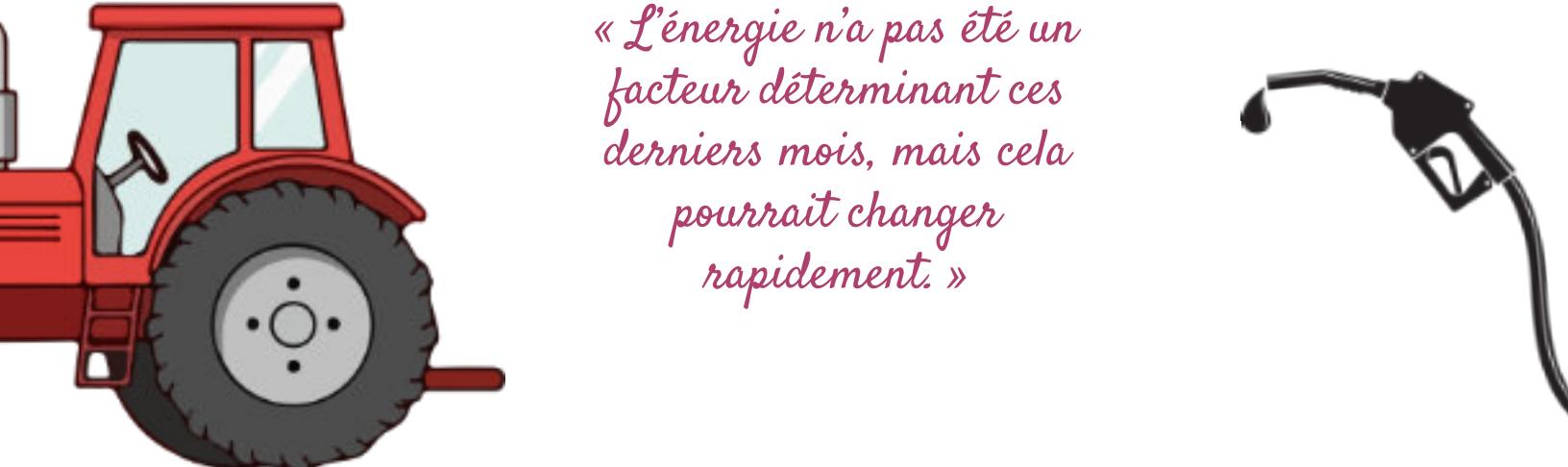
38. IGD. (May 21, 2025). Discounts to increase pressure on large grocers. Retrieved from <https://www.igd.com/articles/discounts-to-increase-pressure-on-large-grocers/71249>.

LES PRIX DE L'ÉNERGIE

Les prix de l'essence et des denrées alimentaires sont étroitement liés : toute fluctuation importante du prix à la pompe aura des répercussions directes sur l'industrie alimentaire. La hausse des coûts énergétiques entraîne une augmentation du prix des intrants comme les engrains et le carburant pour les équipements agricoles, et rend plus coûteux le transport des aliments tout au long de la chaîne d'approvisionnement, de la ferme aux tablettes.³⁹ Les entreprises alimentaires et les consommateurs subissent rapidement les conséquences de ces coûts supplémentaires.

Les prix de l'énergie, en particulier ceux de l'essence, ont baissé cette année en raison de la baisse des prix mondiaux du pétrole brut, de l'augmentation de l'offre de carburant des pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et de ses partenaires, et de la fin de la politique nationale de taxe carbone sur la consommation en avril.⁴⁰ Ces changements interviennent après plusieurs années d'instabilité. Les rapports ont montré des baisses constantes en glissement annuel pendant la majeure partie de l'année 2025, avec un pic en juillet et une baisse de 16,1 %.⁴⁰ Cependant, les tendances plus récentes indiquent que le rythme de la baisse ralentit, les prix de l'essence recommençant à afficher de légères hausses mensuelles.⁴¹

Malgré de récentes baisses, les Canadiens ressentent encore les effets des fortes hausses des prix de l'énergie de ces dernières années sur leurs factures d'épicerie. Si l'inflation alimentaire réagit rapidement à la hausse des coûts énergétiques ou à la raréfaction des ressources, elle met beaucoup plus de temps à se stabiliser, ce qui signifie qu'il faut parfois un certain temps avant que la baisse des prix de l'énergie se répercute sur les étiquettes de prix dans les magasins.



« L'énergie n'a pas été un facteur déterminant ces derniers mois, mais cela pourrait changer rapidement. »

39. Diab, S., & Karaki, M.B. (2023). Do increases in gasoline prices cause higher food prices? *Energy Economics*, 127:107066. <https://doi.org/10.1016/j.eneco.2023.107066>.

40. Statistics Canada (August 19, 2025). Consumer Price Index, July 2025. Retrieved from <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/250819/dq250819a-eng.htm>.

41. Statistics Canada (October 21, 2025). Consumer Price Index, September 2025. Retrieved from https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/251021/dq251021a-eng.htm?utm_source=stcplus&utm_medium=web&utm_campaign=statcan-statcan-stcplus-weekreview-24-25&utm_content=25-10-24.

CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PHÉNOMÈNES MÉTÉOROLOGIQUES

Le changement climatique et les phénomènes météorologiques extrêmes sont devenus une préoccupation croissante pour les producteurs agricoles, qui sont confrontés chaque année à des conditions de plus en plus extrêmes et imprévisibles. La chaîne d'approvisionnement commençant chez les producteurs, l'ensemble de la chaîne est très sensible aux perturbations liées au climat qui ont des répercussions sur la production agroalimentaire. Les températures élevées, les sécheresses et les feux de forêt endommagent les cultures et menacent les terres agricoles, tandis que les hivers plus doux peuvent rendre les cultures et le bétail plus vulnérables aux parasites et aux maladies. Lorsque l'offre ne peut pas répondre à la demande, les entreprises doivent s'adapter rapidement ou subir des pertes, deux options qui ne sont pas viables sur le plan économique. Ces coûts supplémentaires se répercuteront sur le prix des denrées alimentaires dans les rayons.

En juin 2025, 66 % des terres agricoles du Canada étaient touchées par une sécheresse modérée à extrême, notamment en Saskatchewan et en Alberta.⁴² En septembre, plus de 8,3 millions d'hectares de terres ont été brûlés par des incendies de forêt.⁴³ Les précipitations ont également été bien inférieures aux niveaux normaux, en particulier en Ontario, au Québec et en Nouvelle-Écosse, ce qui a eu des répercussions sur la production de fruits et légumes.⁴⁴

Le Canada subit également l'impact indirect des événements météorologiques mondiaux. Les prix de certaines importations comme le café et le thé, le cacao, les fraises, les oranges, les courges, les carottes, les choux et les pommes de terre ont considérablement augmenté au Canada en raison des difficultés liées aux conditions météorologiques dans d'autres pays.⁴⁵

Pour 2026, on prévoit que les Canadiens peuvent s'attendre à des conditions hivernales traditionnelles, avec des températures très froides et des chutes de neige fréquentes⁴⁶, ainsi que des températures et un taux d'humidité supérieurs à la normale pendant les mois d'été, en particulier sur les côtes.⁴⁷

« Des phénomènes météorologiques de plus en plus violents et imprévisibles perturbent la production agricole, créant des problèmes d'approvisionnement qui continuent d'influencer les prix alimentaires dans tout le Canada. »

- 
- 
42. Agriculture and Agri-Food Canada. (n.d.). Canadian Drought Monitor: Conditions as of June 30, 2025. Retrieved from https://publications.gc.ca/collections/collection_2025/aac-aafc/A27-39-2025-6-eng.pdf.
 43. Government of Canada. (October 22, 2025). National Agroclimate Risk Report. Retrieved from <https://agriculture.canada.ca/en/agricultural-production/weather/national-agroclimate-risk-report>.
 44. Government of Canada. (October 10, 2025). Current drought conditions. Retrieved from <https://agriculture.canada.ca/en/agricultural-production/weather/canadian-drought-monitor/current-drought-conditions>.
 45. Government of Canada. (October 3, 2025). Canada: Outlook for Principal Field Crops, 2025-09-26. Retrieved from <https://agriculture.canada.ca/en/sector/crops/reports-statistics/canada-outlook-principal-field-crops-2025-09-26>.
 46. Farmers' Almanac (n.d.). Farmers' Almanac Winter 2025-2026 Extended Weather Forecast (Canada). Retrieved from <https://www.farmersalmanac.com/canadian-extended-forecast>.
 47. Government of Canada. (September 26, 2025). Seasonal forecasts for Canada. Retrieved from <https://climate-scenarios.canada.ca/?page=cansips-prob>.

COMPROMIS NUTRITIONNELS

En réponse à la hausse des prix alimentaires au cours des dernières années, les consommateurs ont réévalué leurs priorités en matière d'achats alimentaires. Les gens repensent la fréquence à laquelle ils achètent des aliments frais comme la viande, les fruits et les légumes, qui sont périssables et ont tendance à coûter plus cher⁴⁸ mais qui constituent également les choix les plus riches en nutriments disponibles. Des recherches montrent que le respect du Guide alimentaire canadien entraîne une augmentation des dépenses quotidiennes⁴⁹ et que les aliments emballés riches en « nutriments préoccupants » (sucres et sodium) coûtent généralement moins cher que les aliments qui n'en contiennent pas.⁵⁰ Par conséquent, les consommateurs pourraient compromettre leurs choix alimentaires sains au profit d'aliments plus économiques, mais moins nutritifs. Près du quart des Canadiens ont déclaré qu'ils mangeraient plus sainement et un cinquième qu'ils achèteraient des aliments de meilleure qualité s'ils disposaient d'un budget alimentaire plus important, ce qui souligne que le prix représente un obstacle comportemental et économique à la qualité de l'alimentation.⁵¹ De plus, 25 % des Canadiens achètent davantage d'aliments surgelés en raison de leur prix plus bas et de leur durée de conservation plus longue.⁴⁸

Il est à noter que 86 % des consommateurs ont déclaré manger moins de viande en raison de son prix élevé.⁵² Toutefois, seulement 17 % ont déclaré une augmentation de leur consommation de protéines végétales.⁵² Les substituts végétaux comme le tofu, les haricots, les lentilles et les pois chiches pourraient constituer un moyen abordable et relativement stable en matière de prix pour les Canadiens pour satisfaire leurs besoins en protéines dans un contexte de hausse du coût de la viande, à un moment où près de 10 millions de personnes au Canada sont considérées comme en situation d'insécurité alimentaire.⁵³

L'insécurité alimentaire des ménages a été associée à des risques élevés de problèmes de santé, notamment des infections, des blessures, des maladies cardiaques, des maladies chroniques et des troubles mentaux.⁵⁴ Comme il devient de plus en plus difficile pour les Canadiens de se nourrir sainement, on pourrait assister à une augmentation des problèmes liés à la santé et à un déclin correspondant de la santé publique en général.

« Dans un contexte où les marchés sont en baisse, les consommateurs finiront par faire des compromis nutritionnels. »



48. Government of Canada. (July 23, 2025). *Industry implications of evolving consumer behaviour – Deep dive 2: trading down*. Retrieved from <https://agriculture.canada.ca/en/sector/consumer-trends-and-behaviours/deep-dive-2-trading-down>
49. Rochefort, G., Brassard D., Paquette, M.C., & Robitaille, J. (2022). Adhering to Canada's Food Guide Recommendations on Healthy Food Choices Increases the Daily Diet Cost: Insights from the PREDISE Study. *Nutrients*, 14(18):3818. doi:10.3390/nu14183818.
50. Petitclerc, I., Pomerleau, S., Saulais, L., Mercille, G., Labonté, M.E., & Provencher, V. (2025). Association between the nutritional quality of Canadian packaged foods and their prices: an analysis across five food categories. *Public Health Nutrition*, 28(1):e135. doi: 10.1017/S1368980025100797.
51. Mollaei, S., Dias, G.M., & Lynes, J.K. (2025). Developing consumer segments in Canada for a shift towards sustainable diets. *Journal of Consumer Marketing*. doi:10.1108/JCM-03-2025-7682.
52. Government of Canada. (July 23, 2025). *Industry implications of evolving consumer behaviour – Deep dive 3: Animal and plant-based proteins*. Retrieved from <https://agriculture.canada.ca/en/sector/consumer-trends-and-behaviours/deep-dive-3-animal-and-plant-based-proteins>.
53. Statistics Canada. (May 1, 2025). *Canadian Income Survey, 2023*. Retrieved from <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/250501/dq250501b-eng.htm>.
54. PROOF. (n.d.). *What are the implications of food insecurity for health and health care?* Retrieved from <https://proof.utoronto.ca/food-insecurity/what-are-the-implications-of-food-insecurity-for-health-and-health-care/>.

LE NORD

Le Rapport annuel sur les prix alimentaires ne comprend pas de projections pour les Territoires du Nord-Ouest, le Yukon ou le Nunavut en raison du manque de données sur le prix des aliments dans ces régions. Statistique Canada ne recueille et ne publie des informations que pour Whitehorse et Yellowknife, omettant le Nunavut et toutes les autres communautés territoriales, ce qui fait que la majeure partie du nord du Canada est sous-représentée dans les prévisions. Le « Nord » présente une incroyable diversité régionale d'est en ouest, et ses frontières ne coïncident pas clairement avec celles des territoires. Les communautés des régions nordiques des provinces sont également négligées, alors que l'insécurité alimentaire entraînant la malnutrition y reste une préoccupation majeure. Le nord de la Saskatchewan a récemment signalé 27 cas de scorbut, ce qui n'est qu'un exemple parmi d'autres des conséquences des carences nutritionnelles dans ces régions nordiques.⁵⁵ Ainsi, les données sur les prix alimentaires pour Whitehorse et Yellowknife uniquement, ne suffisent pas pour brosser un tableau complet de la situation économique alimentaire dans l'ensemble du Nord.

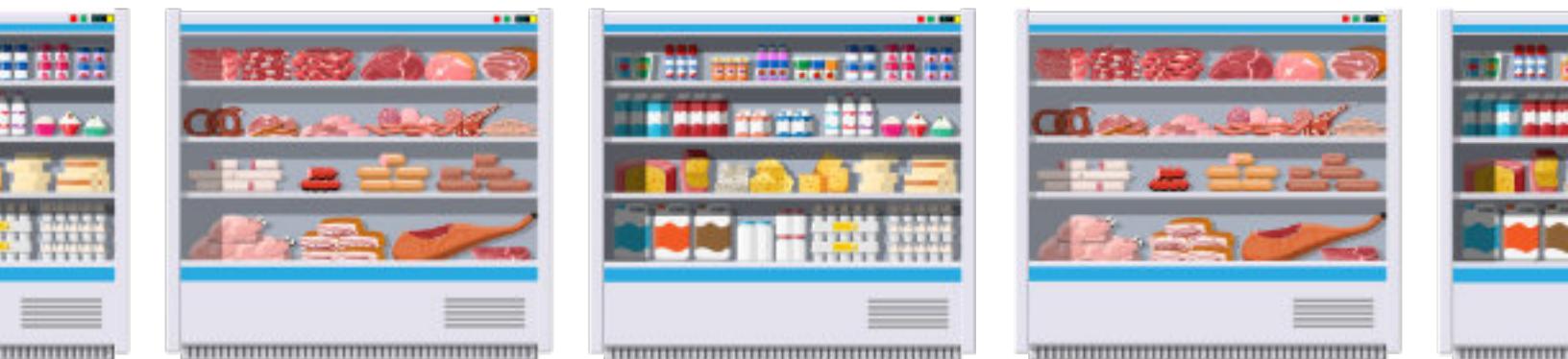
Les prix alimentaires dans les territoires du Nord sont deux à quatre fois plus élevés que dans les villes⁵⁶, et ces disparités n'ont fait que s'accentuer au cours des cinq dernières années.⁵⁷ Le manque d'infrastructures, les longues distances à parcourir et les coûts de transport nécessaires pour acheminer les denrées entraînent d'importants problèmes logistiques, notamment de nombreux retards liés aux conditions météorologiques. De ce fait, l'accès aux aliments frais comme les fruits, les légumes et la viande est particulièrement difficile. L'insécurité alimentaire dans ces régions est supérieure de près du double de la moyenne nationale, le Nunavut affichant le taux le plus élevé avec 57 % de la population concernée.⁵⁸



« L'absence de données fiables sur les prix alimentaires dans une grande partie du nord du Canada limite notre compréhension des disparités régionales et rend difficile l'élaboration de politiques efficaces visant à améliorer l'accessibilité et la sécurité alimentaires. »

Il existe plusieurs programmes fédéraux de subventions et d'incitations visant à résoudre le problème de la sécurité alimentaire dans le nord du Canada. Le programme Nutrition Nord Canada (NNC) a été lancé en 2011 afin de rendre les denrées alimentaires et autres produits de première nécessité plus abordables pour les personnes vivant dans des communautés isolées. Le gouvernement subventionne les produits alimentaires admissibles vendus par des détaillants, des fournisseurs, des transformateurs et des vendeurs locaux agréés, ainsi que par des banques alimentaires et des organismes de bienfaisance. Depuis son lancement, le nombre de communautés desservies est passé de 79 à 124, et en 2025, le budget alloué aux subventions au commerce de détail s'élevait à près de 145 millions de dollars.⁵⁹ Cependant, seules les communautés inaccessibles par la route peuvent bénéficier de ces subventions. Une étude récente a montré que les prix alimentaires dans une communauté qui avait perdu son éligibilité au NNC en raison de la construction d'une nouvelle infrastructure routière étaient 20 % plus élevés que ceux du groupe témoin.⁶⁰ De toute évidence, l'accès routier ne suffit pas à lui seul à déterminer la nécessité de subventions alimentaires ; les infrastructures doivent être associées à un suivi adéquat, à des stratégies de sécurité alimentaire et à une réforme politique afin d'améliorer l'accessibilité financière dans ces régions.⁶⁰

Un autre aspect des prix et de l'accessibilité des denrées alimentaires qui a été peu étudié est le rôle de la gouvernance du commerce de détail dans le Nord. En raison de la petite taille de ces communautés, il n'y a souvent qu'un seul détaillant dans la région. L'absence de concurrence confère au détaillant un contrôle important sur les prix et l'accessibilité des denrées alimentaires.⁵⁶ Par exemple, les pratiques d'approvisionnement d'un gérant de magasin peuvent avoir une incidence délibérée sur la disponibilité des denrées alimentaires pour l'ensemble de la communauté. À l'échelle nationale, on constate une augmentation du nombre d'épiceries et de coopératives appartenant à des Autochtones. Il a été démontré que ces établissements génèrent des retombées économiques positives et améliorent la qualité de vie de leurs membres.⁵⁶ Ce modèle pourrait être mis à profit dans les régions nordiques isolées, les bénéfices étant réinvestis dans la communauté locale.



-
- 55. Global News. (November 15, 2024). La Ronge, Sask. doctors diagnose 27 cases of scurvy, highlighting food insecurity. Retrieved from <https://globalnews.ca/news/10872233/la-ronge-doctors-scurvy-diagnoses-food-insecurity/>.
 - 56. Donelly, T., Slack, C., Wesche, S.D., Peredo, A.M., & Kenny, T.A. (2025). Retail store governance models in remote Indigenous communities across Canada: a media analysis. *Agriculture & Food Security*, 14:23. <https://doi.org/10.1186/s40066-025-00546-z>.
 - 57. Food Banks Canada. (September 26, 2024). Addressing the continued need for food security in the North. Retrieved from <https://foodbankscanada.ca/blog-addressing-the-continued-need-for-food-security-in-the-north/>.
 - 58. Food Banks Canada. (n.d.). Northern food insecurity. Retrieved from <https://foodbankscanada.ca/northern-food-insecurity/>.
 - 59. Government of Canada (October 16, 2025). How North Nutrition Canada works. Retrieved from <https://www.nutritionnorthcanada.gc.ca/eng/1415538638170/1415538670874>.
 - 60. Kenny, T.A., Li, N., Mathieu, K., Teddy, C., Wesche, S., MacLean, J., & Wolki, C. (2025). Unintended consequences: food prices increase in an Arctic indigenous community amidst road infrastructure development and loss of federal freight subsidy. *Frontiers in Nutrition*, 12. <https://doi.org/10.3389/fnut.2025.1521800>.

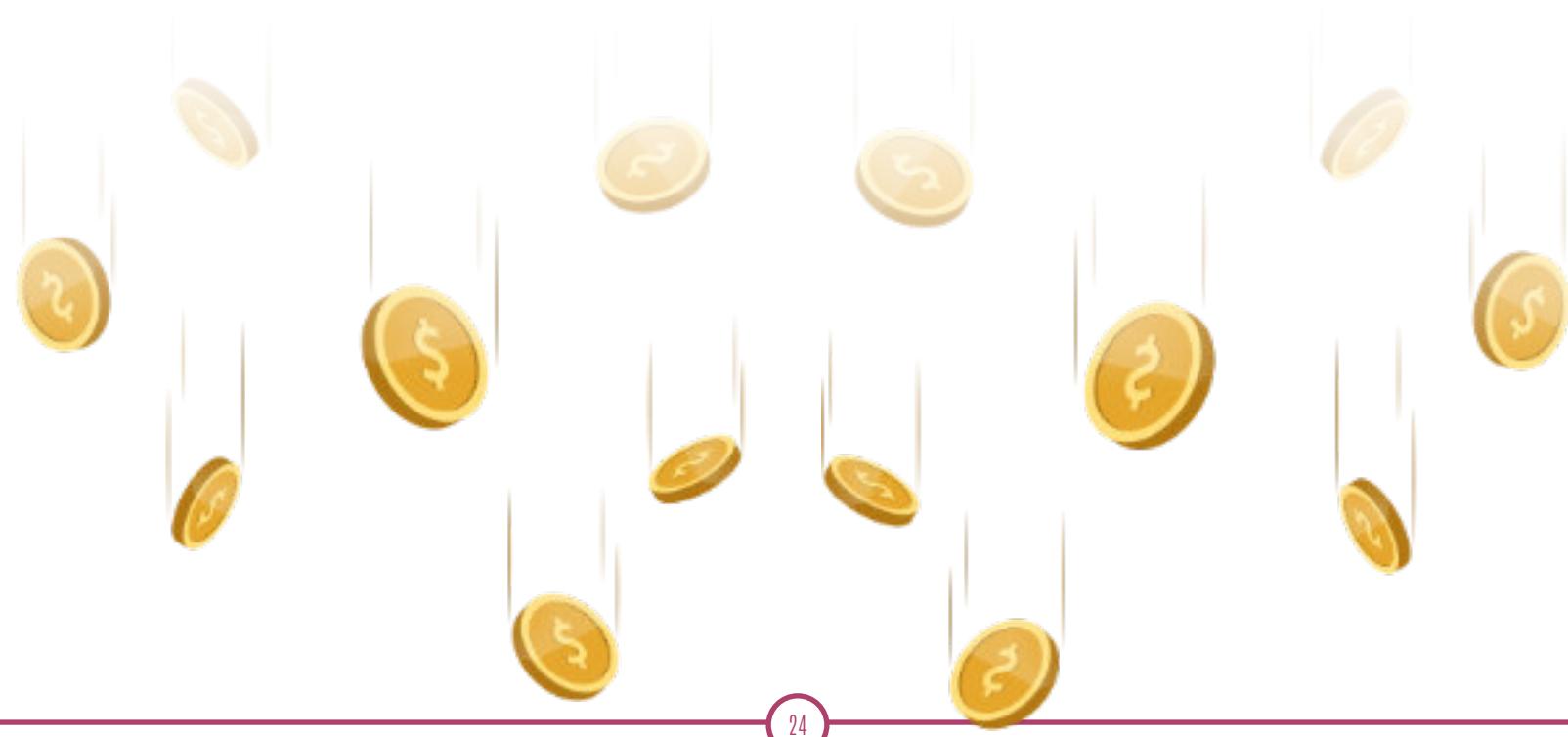
À QUOI S'ATTENDRE EN 2026

PERSPECTIVES POUR LE DOLLAR CANADIEN

À l'approche de 2026, l'incertitude entourant les relations commerciales avec les États-Unis a également créé de l'incertitude quant aux projections relatives au dollar canadien. La croissance du PIB canadien continuera de ralentir l'année prochaine, oscillant entre 1,2 % et 1,4 % environ, contre une moyenne mondiale prévue de 2,9 %.^{61, 62} Cela pourrait entraîner une baisse des investissements dans les entreprises canadiennes, ce qui rendrait difficile l'appréciation du dollar.

Les principaux facteurs à l'origine du ralentissement de la croissance sont la refonte de l'environnement commercial au Canada, tant à l'échelle internationale que nationale, ainsi que la baisse de la demande pour les exportations canadiennes et la diminution de la productivité.⁶² La faible croissance est également due aux taux de chômage élevés, qui réduisent le revenu disponible des ménages pouvant être réinjecté dans l'économie, et au ralentissement de la croissance démographique résultant de changements politiques.⁶² Tous ces facteurs devraient rester inchangés en 2026 et, par conséquent, la croissance des dépenses de consommation devrait reculer de 1,3 % d'une année à l'autre.⁶²

Le budget fédéral, publié le 4 novembre, a mis en évidence l'engagement du gouvernement à développer les infrastructures, améliorer la productivité et investir dans le commerce et la défense, ce qui pourrait laisser présager une légère appréciation du dollar.⁶³ Le ratio dette nette/PIB du Canada est le plus bas des pays du G7, mais l'important déficit budgétaire continuera d'exercer une pression sur le dollar.



L'inflation au Canada devrait se stabiliser autour de 2 % et rester stable tout au long de l'année 2026.⁶² De même, les taux d'intérêt devraient se stabiliser ou baisser légèrement par rapport à leur niveau actuel, ce qui aurait un effet modéré de dépréciation sur le dollar. La baisse des taux d'intérêt pourrait compenser certaines des incertitudes économiques liées au commerce, mais elle ne peut pas faire face à un tel changement structurel.⁶² Cela dit, alors que la Banque du Canada suspend ses baisses, la Réserve fédérale américaine devrait poursuivre sa politique de baisse des taux en 2026, réduisant ainsi l'écart entre les taux d'intérêt des deux pays.⁶⁴ En fait, le dollar américain a perdu 7 % par rapport aux autres grandes devises en 2025.⁶³ Ce changement pourrait apporter un certain soutien et une certaine stabilité au dollar canadien par rapport au dollar américain.

Avec une inflation qui devrait se stabiliser dans un avenir prévisible, la hausse et la volatilité des prix alimentaires devraient également s'atténuer. Cependant, la dépréciation du dollar pourrait également augmenter les coûts d'importation pour les entreprises canadiennes, ce qui signifie que les consommateurs pourraient payer plus cher ces produits de base. Le degré de pression sur les coûts subi par les consommateurs dépendra de l'évolution des politiques commerciales en 2026. Bien que le budget fédéral n'ait pas explicitement prévu d'allègement des prix des denrées alimentaires, l'efficacité des systèmes alimentaires pourrait être améliorée grâce à des engagements en matière d'investissements dans les infrastructures, de réformes commerciales et administratives.

« Si 2025 a été une année difficile pour les ménages canadiens, 2026 ne devrait pas être plus facile. »



61. OECD (September 23, 2025). *OECD Economic Outlook, Interim Report September 2025*. Retrieved from https://www.oecd.org/content-dam/oecd/en/publications/reports/2025/09/oecd-economic-outlook-interim-report-september-2025_ae3d418b/67b10c01-en.pdf.

62. Bank of Canada. (October 29, 2025). *Monetary Policy Report – October 2025*. Retrieved from <https://www.bankofcanada.ca/publications/mpr/mpr-2025-10-29/>.

63. Government of Canada. (November 4, 2025). *Economic and fiscal overview*. Retrieved from <https://budget.canada.ca/2025/report-rapport/overview-apercu-en.html>.

64. RBC Capital Markets. (October 13, 2025). *Currency Report Card*. Retrieved from <https://www.rbccm.com/assets/rbccm/docs/fx/currency-report-card.pdf>.

LES DIFFÉRENDS SUR LES TARIFS DOUANIERS PERSISTENT

Le différend commercial avec les États-Unis devrait se poursuivre jusqu'en 2026, tandis que les tarifs imposés au Canada par le gouvernement américain continuent de peser lourdement sur l'économie. L'incertitude politique et économique persistante dans les relations commerciales pourrait freiner les investissements et l'innovation dans les entreprises canadiennes, ralentissant ainsi la croissance et la productivité. De plus, la baisse de la demande pour les exportations canadiennes aux États-Unis continuera d'avoir des répercussions sur les chaînes d'approvisionnement, la croissance économique et les marchés du travail.

Le Canada a supprimé la quasi-totalité des contre-tarifs sur les produits américains en septembre, une mesure qui devrait atténuer les pressions inflationnistes sur les produits à l'avenir.⁶⁵ En réalité, les nouvelles projections d'inflation sont deux fois moins élevées qu'en juillet, conséquence directe de cette mesure. On prévoit désormais une augmentation de 0,4 % de l'indice des prix à la consommation, contre un taux prévu de 0,8 % plus tôt en 2025, lorsque les contre-tarifs étaient encore en vigueur.⁶⁵ Les marchandises seront moins coûteuses à importer dans le pays, leur prix devrait donc augmenter plus lentement. Aucune nouvelle mesure de contre-tarifs n'est prévue pour l'année à venir.

L'une des principales stratégies adoptées par le Canada pour faire face à ces changements politiques a consisté à diversifier son portefeuille commercial avec d'autres pays que les États-Unis. Le gouvernement ainsi que les entreprises privées, notamment celles du secteur agroalimentaire, ont exploré d'autres marchés internationaux afin d'établir et de renforcer leurs relations commerciales. Ces efforts peuvent renforcer la résilience de la chaîne d'approvisionnement, stabiliser la demande à l'exportation, protéger contre l'incertitude économique et la dépendance excessive à l'égard des produits d'un seul pays, et stimuler la compétitivité mondiale et nationale.

Cette approche devrait renforcer la demande pour les exportations canadiennes, même si le niveau de référence sera plus bas à l'approche de 2026.⁶⁵ Les exportations vers les États-Unis ont historiquement représenté environ 17 % du PIB canadien⁶⁶; il faudra peut-être un certain temps pour combler cet écart en empruntant d'autres voies.

« Alors que les tarifs douaniers américains persistent, la capacité du Canada à diversifier ses échanges commerciaux et à stabiliser ses exportations sera essentielle pour protéger la sécurité alimentaire nationale et maintenir la résilience des chaînes d'approvisionnement. »



La récente décision des États-Unis de réduire les tarifs sur plus de 200 produits agricoles et alimentaires, notamment le bœuf, le café, les bananes, les tomates, le cacao et certaines matières premières, représente un tournant important dans la politique commerciale nord-américaine. Pour les consommateurs et les détaillants canadiens, cette mesure pourrait modérer la pression à la hausse sur certaines importations qui sont en concurrence directe avec les marchandises provenant du sud de la frontière. Étant donné que le Canada et les États-Unis sont étroitement intégrés dans les chaînes d'approvisionnement agroalimentaires, même un changement dans les structures de coûts d'importations américaines peut influencer les prix relatifs pour les exportateurs et les importateurs canadiens. La baisse des coûts des intrants importés des États-Unis (par exemple, les engrais, les légumineuses, le café) ou des produits finis pourrait atténuer l'inflation due à la hausse des coûts dans les secteurs qui s'approvisionnent directement sur les marchés américains ou mondiaux. Cependant, l'impact direct sur les prix de détail des aliments au Canada pourrait être modeste et progressif. De nombreuses hausses de prix des produits alimentaires au détail au Canada ont été causées par des goulots d'étranglement dans la chaîne d'approvisionnement nationale, les coûts de main-d'œuvre et de carburant, ainsi que la logistique entre les provinces et les régions, et non uniquement par les tarifs douaniers à l'importation. De plus, les exportations canadiennes vers les États-Unis pourraient faire face à une nouvelle concurrence de la part d'importations américaines moins chères, ce qui pourrait réduire la marge des fournisseurs canadiens et se traduire par un ralentissement de la croissance des prix, voire par des rabais dans certaines catégories. Par exemple, les producteurs canadiens de bœuf et de produits laitiers pourraient être confrontés à une concurrence transfrontalière plus intense si les tarifs douaniers américains étaient réduits. Il sera essentiel de surveiller l'évolution des prix de gros et de détail au Canada afin d'évaluer dans quelle mesure l'allègement tarifaire américain se répercute vers le nord ou est absorbé en amont de la chaîne d'approvisionnement.

Actuellement, les produits visés par l'accord commercial entre le Canada, les États-Unis et le Mexique (ACEUM) sont exemptés de tarifs douaniers. Les dirigeants des trois pays réexamineront ces conditions en 2026, ce qui pourrait avoir une incidence sur les projections économiques.



65. Bank of Canada. (October 29, 2025). Monetary Policy Report – October 2025. Retrieved from <https://www.bankofcanada.ca/publications/mpr/mpr-2025-10-29/>.

66. Statistics Canada. (October 22, 2025). Recent developments in the Canadian economy: Fall 2025. Retrieved from <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/36-28-0001/2025010/article/00004-eng.htm>.

BARRIÈRES COMMERCIALES INTERPROVINCIALES

Si la mise en place de partenariats commerciaux internationaux revêt une grande importance pour la stabilité économique et la résilience de la chaîne d'approvisionnement, il est également nécessaire de réévaluer le commerce intérieur entre les provinces. Les réglementations interprovinciales créent des obstacles pour les entreprises en rendant plus difficile et plus coûteuse la distribution de leurs biens et services au Canada. On estime que la suppression de ces obstacles commerciaux pourrait augmenter le PIB par habitant de 4 % par an, ce qui est considérable,⁶⁷ en stimulant la productivité tout en réduisant les coûts logistiques. Parmi les exemples les plus perturbateurs d'obstacles pour l'industrie alimentaire, on peut citer l'incohérence des réglementations en matière de camionnage et de transport, la mobilité restreinte de la main-d'œuvre en raison des certifications provinciales et les restrictions sur la vente de viande inspectée par les provinces en vertu de la Loi sur la salubrité des aliments au Canada.⁶⁸

En juillet 2025, le gouvernement a supprimé les 53 exceptions fédérales à l'Accord de libre-échange canadien (ALEC) en adoptant la Loi sur l'unité de l'économie canadienne. Cette loi a modifié la législation afin de stipuler que les biens et services qui répondent aux normes provinciales seront également reconnus comme conformes à la réglementation fédérale.⁶⁹ En d'autres mots, cela assouplit les restrictions entre les provinces et les territoires dans le but de stimuler la productivité au Canada et d'encourager la mobilité de la main-d'œuvre entre les régions.

Les Canadiens devraient commencer à ressentir les effets de ces changements sur le commerce intérieur en 2026. Alors que 58 % des entreprises déclaraient en 2025 que les barrières commerciales interprovinciales les empêchaient de s'étendre dans d'autres provinces, 80 % affirment aujourd'hui saisir de nouvelles occasions d'affaires interprovinciales grâce aux changements réglementaires.⁷⁰ De plus, les provinces et les territoires ont commencé à réévaluer leurs propres politiques, mais les mesures prises ne sont pas uniformes à l'échelle du pays : l'Ontario, la Nouvelle-Écosse et le Manitoba ont pris des mesures importantes pour éliminer leurs obstacles législatifs, tandis que Terre-Neuve-et-Labrador et le Nouveau-Brunswick ont été plus sélectifs.⁷¹ L'harmonisation réglementaire entre les provinces et les territoires devrait se poursuivre l'année prochaine afin d'offrir aux entreprises des perspectives plus claires en matière d'expansion nationale.

« Les barrières commerciales interprovinciales ont occupé le devant de la scène cette année. Espérons que les gouvernements provinciaux prendront des mesures concrètes pour réduire les coûts et renforcer la concurrence à travers le Canada. »

67. Alvarez, J.A., Krznar, I., & Tombe, T. (2019). Internal Trade in Canada: Case for Liberalization. IMF Working Papers 2019, 158. <https://doi.org/10.5089/9781498326650.001>.

68. Ontario Federation of Agriculture Viewpoint. (April 28, 2025). Agriculture must be part of interprovincial trade barrier discussions. Retrieved from <https://ofa.on.ca/newsroom/agriculture-must-be-part-of-interprovincial-trade-barrier-discussions/>.

69. Government of Canada. (June 6, 2025). One Canadian Economy: An Act to enact the Free Trade and Labour Mobility in Canada Act and the Building Canada Act. Retrieved from <https://www.canada.ca/en/intergovernmental-affairs/news/2025/06/one-canadian-economy-an-act-to-enact-the-free-trade-and-labour-mobility-in-canada-act-and-the-building-canada-act.html>.

70. BDO Canada. (March 27, 2025). Interprovincial trade barriers: 6 key findings on business readiness. Retrieved from <https://www.bdo.ca/insights/interprovincial-trade-barriers-6-key-findings-on-business-readiness>.

71. TD Economics. (August 14, 2025). The State of Play on Interprovincial Trade. Retrieved from <https://economics.td.com/ca-interprovincial-trade>.

ÉTIQUETAGE NUTRITIONNEL SUR LE DEVANT DES EMBALLAGES

À compter du 1er janvier 2026, tout aliment dont la teneur en sodium, en sucre et/ou en gras saturés dépasse un seuil prédéterminé devra obligatoirement afficher une étiquette nutritionnelle normalisée sur le devant de son emballage. Cette mesure s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par Santé Canada pour mieux informer les consommateurs au sujet de ces nutriments préoccupants, pour promouvoir des choix alimentaires plus sains dans les magasins et pour améliorer la transparence de l'étiquetage des aliments.⁷² Une étude réalisée en 2022 a révélé qu'environ 35 % des aliments génériques et près des deux tiers des aliments de marque emballés devront arburer le nouveau symbole.⁷³

Certains experts ont fait valoir que ces nouvelles exigences en matière d'étiquetage pourraient entraîner une pression économique supplémentaire, mais importante, pour les transformateurs, qui devront mettre à jour leurs emballages ou reformuler complètement leurs produits.⁷⁴ Les petits transformateurs qui réalisent déjà de faibles marges bénéficiaires pourraient ne pas avoir les ressources nécessaires. Cependant, les pays qui ont déjà mis en place des étiquettes nutritionnelles similaires sur leurs emballages alimentaires n'ont pas constaté d'augmentation significative des prix en magasin directement liée à la réglementation sur les étiquettes frontales.⁷⁵ Néanmoins, les réglementations relatives à l'étiquetage sur le devant des emballages peuvent également stimuler l'innovation en matière de produits, comme le suggèrent des données internationales (par exemple au Chili), où les transformateurs ont reformulé leurs produits afin de réduire leur teneur en sodium et en sucre sans augmentation marquée des coûts.⁷⁶ L'industrie alimentaire canadienne pourrait connaître une vague de reformulation similaire en 2026, en particulier dans les secteurs des boissons, des collations et des plats prêts à consommer.

« L'étiquetage sur le devant des emballages marque un tournant pour l'industrie alimentaire canadienne : une initiative bien intentionnée en faveur de la transparence qui mettra à l'épreuve la capacité des transformateurs à trouver un équilibre entre santé publique, coûts et compétitivité. »



Néanmoins, les nouvelles exigences en matière d'étiquetage sur le devant des emballages auront probablement une incidence sur le paysage de la vente au détail et les comportements d'achat des consommateurs à partir de la nouvelle année.

À compter du 31 décembre 2025, Santé Canada a imposé que le lait de vache soit enrichi avec près du double de sa teneur actuelle en vitamine D afin de lutter contre les carences. Santé Canada a également autorisé l'augmentation des niveaux de vitamine D dans les boissons végétales enrichies, les yogourts et les kéfirs, bien que l'enrichissement de ces produits reste volontaire. Cela pourrait entraîner des coûts supplémentaires pour les producteurs laitiers, qui devront ajouter davantage de vitamines à leurs pré-mélanges, mettre à jour les étiquettes et ajuster leurs processus de contrôle de la qualité. Cela dit, des analyses internationales ont montré que l'enrichissement obligatoire a un effet négligeable sur l'inflation.⁷⁷ Le Rapport annuel sur les prix alimentaires continuera de surveiller les répercussions de ce nouveau mandat sur le coût du lait et des produits laitiers connexes en 2026.



-
72. Government of Canada. (June 30, 2022). Front-of-package nutrition labelling. Retrieved from <https://www.canada.ca/en/health-canada/news/2022/06/front-of-package-nutrition-labelling.html>
 73. Mulligan, C., Lee, J.J., Vergeer, L., Ahmed, M., & Abbé, M.R. (2022). Evaluating the potential implications of Canadian front-of-pack labelling regulations in generic and branded food composition database. *BMC Public Health*, 22:1866. <https://doi.org/10.1186/s12889-022-14269-4>.
 74. House of Commons. (September 18, 2023). A Call to Action: How Government and Industry Can Fight Back Against Food Price Volatility. Retrieved from <https://www.ourcommons.ca/DocumentViewer/en/44-1/AGRI/report-18/page-24>.
 75. Paraje, G., Montes de Oca, D., Corvalán, C., & Popkin, B.M. (2023). Evolution of food and beverage prices after the front-of-package labelling regulations in Chile. *BMJ Global Health*, 8(7):e011312. doi:10.1136/bmjgh-2022-011312.
 76. Reyes, M., Smith Taillie, L., Popkin, B., Kanter, R., Vandevijvere, S., & Corvalán, C. (2020). Changes in the amount of nutrient of packaged foods and beverages after the initial implementation of the Chilean Law of Food Labelling and Advertising: A nonexperimental prospective study. *PLoS medicine*, 17(7):e1003220. doi: 10.1371/journal.pmed.1003220.
 77. Tripathi, A., & Mishra, S. (2020). An Estimation of Price Effects of Making Food Fortification Mandatory in India. *Food and Nutrition Bulletin*, 41(3):355-66. doi: 10.1177/0379572120938548.

LE POULET

Le prix du bœuf étant déjà élevé, de nombreux consommateurs se tournent vers le poulet, une source de protéines familière et plus abordable.⁷⁸ Alors que les recommandations alimentaires encouragent le passage aux protéines végétales, la plupart des consommateurs remplacent le bœuf par du poulet pour des raisons de coût, et non par choix. Cependant, cette solution de repli devient de moins en moins viable, car le prix du poulet devrait augmenter considérablement en 2026 en raison d'une sous-production. L'abordabilité étant le principal facteur déterminant le comportement d'achat dans les magasins d'alimentation, les Canadiens perdent leur pouvoir de décision en matière d'alimentation, car ils réagissent à la volatilité des prix des protéines.

Tout comme le bœuf, la production nationale de poulet a atteint des niveaux historiquement bas en 2025. Le secteur n'a pas atteint ses objectifs pendant les neuf dernières périodes consécutives, ce qui est extrêmement rare et signifie que l'offre a été considérablement réduite pendant la haute saison. Les réserves de stockage ont dû être utilisées prématurément, puis épuisées pour répondre à la demande. Les importations ont également diminué en raison d'un excédent d'inventaire en 2023. Ensemble, ces problèmes de gestion de l'offre indiquent que les consommateurs devraient très bientôt constater une flambée des prix du poulet dans les magasins.^{79,80} De plus, les températures douces de l'automne ont incité les oiseaux sauvages à rester plus longtemps au Canada avant de migrer. Cela a entraîné une augmentation soudaine des cas de grippe aviaire parmi les troupeaux commerciaux, avec 15 cas confirmés dans six provinces pour le seul mois d'octobre 2025.⁸¹ Cela contribuera à réduire la disponibilité du poulet en 2026.



78. Topcu, B., Dias, G.M., & Mollaei, S. (2022). Ten-Year Changes in Global Warming Potential of Dietary Patterns Based on Food Consumption in Ontario, Canada. *Sustainability*, 14(10):6290. <https://doi.org/10.3390/su14106290>.

79. Chicken Farmers of Canada (October 28, 2025). Canadian Wholesale Prices – Week Ending October 26, 2025. Internal report.

80. Canadian Association of Regulated Importers (November 1, 2025). CARI Importer's Edge – Week 44. Internal report.

81. AviNews.com. (October 24, 2025). Canada faces sudden surge in Avian Influenza after months of calm. Retrieved from <https://avinews.com/en/canada-faces-sudden-surge-in-avian-influenza-after-months-of-calm/>.

PRÉVISIONS POUR 2026 : MÉTHODOLOGIE

Contrairement aux années précédentes, la 16e édition du Rapport annuel sur les prix alimentaires a utilisé une méthode systématique unique pour prévoir les hausses et les tendances du prix des aliments pour les années à venir. Le modèle d'analyse prédictive a été élaboré par notre équipe de prévision, qui s'est appuyée sur l'indice des prix à la consommation (IPC) des produits alimentaires de Statistique Canada ainsi que sur des données climatiques, économiques, industrielles et géopolitiques pour prévoir les variations en pourcentage d'une année sur l'autre en 2026. Huit catégories d'aliments ont été évaluées (produits de boulangerie, fruits, produits laitiers et œufs, viande, autres, restaurants, fruits de mer et légumes), ainsi que les variations totales des prix globaux des produits alimentaires.

Une large gamme de modèles a été utilisée, notamment des modèles de transformateurs à fusion temporelle, des modèles statistiques (AutoETS et ARIMA) et des modèles DeepAR, afin de fournir les prévisions pour 2026. Les modèles ont été entraînés et évalués à l'aide de deux bibliothèques Python différentes, AutoGluon et StatsModel, afin de confirmer la cohérence de la présentation et des résultats.

Afin d'adopter une approche interdisciplinaire et solide, plusieurs variables explicatives clés ont été identifiées comme ayant une incidence considérable sur les prix alimentaires au Canada, notamment le coût des matières premières, la transformation et la transformation des aliments, le transport, la vente au détail et le comportement des consommateurs. Par conséquent, en plus des données de l'IPC, les modèles ont intégré des ensembles de données afin de saisir au moins une de ces variables exogènes : l'Indice Nina 3.4

El Niño (ENSO) de la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA) pour tenir compte des variables climatiques ; le taux de change USD-CAD de la Federal Reserve Bank Economic Data (FRED) pour les facteurs économiques ; l'Indice FRED des produits frais pour l'industrie agroalimentaire et l'indice mondial d'incertitude pour les considérations géopolitiques. Les ensembles de données couvraient la période allant de 2008 aux mesures les plus récentes disponibles à la fin du mois d'août 2025.

Les prévisions finales pour chaque catégorie alimentaire ont été établies en calculant la moyenne des valeurs médianes de chaque modèle. Les écarts-types ont ensuite été calculés afin de déterminer les intervalles de confiance et d'établir une fourchette plausible d'augmentations potentielles de prix.



FACTEURS ET MOTEURS MACROÉCONOMIQUES POUR 2026

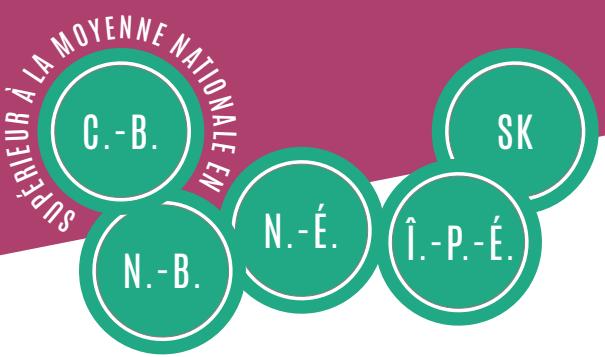
Le tableau 4 résume une série de facteurs macroéconomiques qui influent considérablement sur les prix alimentaires au Canada dans un contexte mondial, sur le secteur agroalimentaire et sur l'économie canadienne dans son ensemble. Ces variables englobent les changements climatiques, les conflits géopolitiques, les coûts des intrants et de l'énergie, l'inflation, les devises et l'environnement commercial, la distribution alimentaire et la vente au détail, la transformation des aliments, les politiques et les réglementations, la sensibilisation et les tendances des consommateurs, ainsi que l'endettement et le revenu disponible des consommateurs. Ces variables jouent un rôle central dans l'élaboration des prévisions des prix alimentaires au Canada en 2026.



TABLEAU 4 : FACTEURS MACROÉCONOMIQUES INFLUANT SUR LES PRIX ALIMENTAIRES AU CANADA EN 2026

VARIABLES	CATÉGORIES	IMPACT	EFFETS SUR LES PRIX	PROBABILITÉ
AU NIVEAU MACROÉCONOMIQUE	CHANGEMENT CLIMATIQUE	IMPORTANT	AUGMENTATION	TRÈS PROBABLE
	RISQUES GÉOPOLITIQUES	TRÈS IMPORTANT	VARIABLE	TRÈS PROBABLE
	COÛTS DES INTRANTS	IMPORTANT	AUGMENTATION	PROBABLE
	COÛTS ÉNERGÉTIQUES	MODÉRÉ	DIMINUTION	PROBABLE
	INFLATION	IMPORTANT	AUGMENTATION	PROBABLE
	DEVISES ET ENVIRONNEMENT COMMERCIAL	TRÈS IMPORTANT	AUGMENTATION	TRÈS PROBABLE
AU NIVEAU SECTORIEL	DÉTAIL ALIMENTAIRE ET DISTRIBUTION	IMPORTANT	VARIABLE	PROBABLE
	TRANSFORMATION ALIMENTAIRE	IMPORTANT	AUGMENTATION	TRÈS PROBABLE
	POLITIQUES ET RÉGLEMENTATIONS	IMPORTANT	VARIABLE	PROBABLE
	SENSIBILISATION DES CONSOMMATEURS ET TENDANCES (INFLUENCÉES PAR L'IA)	IMPORTANT	DIMINUTION	TRÈS PROBABLE
AU NIVEAU NATIONAL	ENDETTEMENT DES CONSOMMATEURS	TRÈS IMPORTANT	AUGMENTATION	PROBABLE
	REVENU DISPONIBLE DES CONSOMMATEURS	TRÈS IMPORTANT	DIMINUTION	TRÈS PROBABLE

PRIX DES ALIMENTS PAR PROVINCE



Le tableau 5 offre un portrait provincial de la dynamique des prix alimentaires au Canada, en comparant la variation relative de 2025 avec les prévisions générales pour 2026. Il évalue si chaque province a connu, en 2025, des mouvements de prix alimentaires inférieurs, égaux ou supérieurs à la moyenne nationale, offrant ainsi un aperçu clair des disparités régionales. Plusieurs provinces, notamment la Colombie-Britannique, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et la Saskatchewan, ont enregistré des hausses de prix alimentaires supérieures à la moyenne nationale en 2025, tandis que l'Alberta, Terre-Neuve-et-Labrador et le Québec ont connu des augmentations inférieures à la moyenne. Le Manitoba et l'Ontario sont demeurés proches du seuil national, affichant des variations "moyennes" pour l'année.

À l'approche de 2026, le tableau présente des prévisions provinciales indiquant si les prix alimentaires devraient augmenter plus rapidement, plus lentement ou au même rythme que la moyenne nationale. En général, le Canada devrait connaître une inflation modérée des prix alimentaires, qui peut être attribuée aux différends commerciaux internationaux, à la hausse des coûts tout au long de la chaîne d'approvisionnement et à la relative faiblesse du dollar canadien. Certaines provinces devraient ainsi changer de trajectoire par rapport à 2025, par exemple, la Colombie-Britannique et le Manitoba devraient se situer sous la moyenne nationale en 2026, après avoir affiché des niveaux supérieurs ou près de la moyenne en 2025. À l'inverse, l'Ontario et le Québec devraient connaître l'an prochain des hausses de prix alimentaires supérieures à la moyenne nationale. Ces estimations offrent des indications importantes pour les responsables des politiques publiques et les consommateurs en mettant en lumière les pressions régionales émergentes et les défis potentiels en matière d'abordabilité à l'échelle du pays.

TABLEAU 5 : RÉPARTITION PROVINCIALE DES PRIX DES DENRÉES ALIMENTAIRES EN 2026

PROVINCE	CHANGEMENT EN 2025 ⁸²	PRÉVISIONS POUR 2026*
Alberta	Inférieur à la moyenne nationale	Supérieur à la moyenne nationale
Colombie-Britannique	Supérieur à la moyenne nationale	Inférieur à la moyenne nationale
Manitoba	Moyenne	Inférieur à la moyenne nationale
Nouveau-Brunswick	Supérieur à la moyenne nationale	Supérieur à la moyenne nationale
Terre-Neuve-et-Labrador	Inférieur à la moyenne nationale	Moyenne
Nouvelle-Écosse	Supérieur à la moyenne nationale	Supérieur à la moyenne nationale
Ontario	Moyenne	Supérieur à la moyenne nationale
Île-du-Prince-Édouard	Supérieur à la moyenne nationale	Moyenne
Québec	Inférieur à la moyenne nationale	Supérieur à la moyenne nationale
Saskatchewan	Supérieur à la moyenne nationale	Moyenne

* Les estimations provinciales fournissent des indications générales fondées sur les connaissances régionales plutôt que des prévisions précises.

82. Statistics Canada. (October 29, 2025). Consumer Price Index, monthly percentage change, seasonally adjusted, Canada, provinces, Whitehorse and Yellowknife-Food. Retrieved from <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/en/tv.action?pid=1810000403>



ÉLÉMENTS À SURVEILLER EN 2026

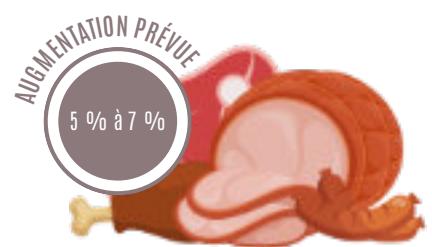
En résumé, les prix alimentaires pourraient augmenter jusqu'à 6 % en 2025, les hausses les plus importantes se situant entre 5 % et 7 % dans la catégorie des viandes, comme l'illustre le tableau 6. Ces fourchettes reflètent les scénarios les plus optimistes et les plus pessimistes prévus pour chaque catégorie de denrées, sur la base de la moyenne de divers modèles et variables exogènes inclus dans l'analyse.

TABLEAU 6 : PRÉVISIONS DES PRIX ALIMENTAIRES POUR 2026

CATÉGORIES D'ALIMENTS	CHANGEMENT PRÉVU %	FOURCHETTE D'INCERTITUDE *
Boulangerie	2 % à 4 %	+/- 0,65
Produits laitiers et œufs	2 % à 4 %	+/- 0,4
Fruits	1 % à 3 %	+/- 0,4
Viande	5 % à 7 %	+/- 1,12
Autres	4 % à 6 %	+/- 0,87
Restaurants	4 % à 6 %	+/- 0,67
Fruits de mer	1 % à 2 %	+/- 0,49
Légumes	3 % à 5 %	+/- 0,85
AUGMENTATION TOTALE DES PRIX ALIMENTAIRES	4 % À 6 %	+/- 0,7

* La plage d'incertitude indique dans quelle mesure la variation réelle des prix pourrait raisonnablement s'écartez au-dessus ou au-dessous de la prévision, en fonction de la volatilité historique et de l'erreur du modèle (± 1 écart-type).

« Une famille canadienne moyenne de quatre personnes devrait s'attendre à payer près de 1 000 \$ de plus pour ses aliments l'année prochaine si elle suit un régime alimentaire typique. »



Pour le Rapport annuel sur les prix alimentaires 2026, nous avons continué à utiliser une approche qui tient compte de la diversité des compositions des ménages à travers le pays. Les dépenses alimentaires annuelles maximales sont estimées en tenant compte de l'âge et du sexe de chacun des consommateurs, comme le montre le tableau 7. Cette méthodologie permet aux consommateurs d'établir des prévisions de dépenses annuelles qui reflètent la composition de leur ménage, qu'il s'agisse d'une personne vivant seule, d'une famille monoparentale ou d'une famille multigénérationnelle, entre autres scénarios.

TABLEAU 7 : DÉPENSES ALIMENTAIRES PRÉVUES POUR CHACUN DES CONSOMMATEURS EN 2026

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES		COÛT PRÉVU
ENFANT	6 À 11 MOIS	3 328,83 \$
	1 À 3 ANS	2 547,68 \$
GARÇON/HOMME	4 À 8 ANS	3 323,80 \$
	9 À 13 ANS	4 279,32 \$
14 À 18 ANS	14 À 18 ANS	5 020,88 \$
	19 À 30 ANS	4 725,31 \$
31 À 50 ANS	31 À 50 ANS	4 497,26 \$
	51 À 70 ANS	4 388,32 \$
70 ANS ET PLUS	70 ANS ET PLUS	4 198,60 \$
	FILLE/FEMME	3 183,37 \$
14 À 18 ANS	9 À 13 ANS	4 018,55 \$
	14 À 18 ANS	4 172,36 \$
19 À 30 ANS	19 À 30 ANS	4 114,39 \$
	31 À 50 ANS	4 035,10 \$
51 À 70 ANS	51 À 70 ANS	3 950,92 \$
	70 ANS ET PLUS	3 779,10 \$
FEMME ENCEINTE	MOINS DE 18 ANS	4 819,49 \$
	19 À 30 ANS	4 690,38 \$
31 À 50 ANS	31 À 50 ANS	4 640,72 \$
FEMME ALLAITANTE	MOINS DE 18 ANS	4 710,80 \$
	19 À 30 ANS	4 690,38 \$
	31 À 50 ANS	4 651,05 \$

8 319,24 \$
Voir tableau 8
pour détails

DÉPENSE ALIMENTAIRE ANNUELLE PRÉVUE EN 2026 - MÉNAGE DE DEUX PERSONNES

22 982,64 \$

Voir tableau 8
pour détails

DÉPENSE ALIMENTAIRE ANNUELLE PRÉVUE EN 2026 - MÉNAGE DE SIX PERSONNES

2 547,68 \$

5 020,88 \$

DÉPENSE ANNUELLE INDIVIDUELLE PRÉVUE LE PLUS BAS

DÉPENSE ANNUELLE INDIVIDUELLE PRÉVUE LE PLUS HAUT

Le tableau 8 présente différentes compositions de ménages et leurs dépenses alimentaires annuelles prévues pour l'année 2026. Par exemple, si l'on considère une famille composée d'un homme adulte (31 à 50 ans), d'une femme adulte (31 à 50 ans), d'un adolescent (14 à 18 ans) et d'une adolescente (9 à 13 ans), les dépenses alimentaires annuelles devraient atteindre 17 571,79 \$ en 2026. Cela représente une augmentation pouvant atteindre 994,63 \$ par rapport aux dépenses annuelles observées pour une famille ayant la même composition démographique en 2025.



TABLEAU 8 : EXEMPLES DE MÉNAGES CANADIENS ET DÉPENSES ALIMENTAIRES ANNUELLES PRÉVUES EN 2026

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES DES MÉNAGES	DÉPENSES ALIMENTAIRES TOTALES PRÉVUES POUR 2026
QUATRE PERSONNES : Homme (31 à 50 ans), Femme (31 à 50 ans), Garçon (14 à 18 ans), Fille (9 à 13 ans)	17 571,79 \$
TROIS PERSONNES : Femme (19 à 30 ans), Garçon (3 à 8 ans), Enfant (1 à 3 ans)	9 985,87 \$
QUATRE PERSONNES : Deux femmes (31 à 50 ans), Fille (14 à 18 ans), Garçon (9 à 13 ans)	16 521,88 \$
DEUX PERSONNES : Homme (51 à 70 ans), Femme (51 à 70 ans)	8 319,24 \$
SIX PERSONNES : Femme (70 ans et plus), Homme (31 à 50 ans), Femme (31 à 50 ans), Fille (9 à 13 ans), Garçon (4 à 8 ans), Enfant (6 à 11 mois)	22 982,64 \$
DEUX PERSONNES : Homme (19 à 30 ans), Femme enceinte (19 à 30 ans)	9 415,69 \$





38

Bien que les tableaux 8 et 9 fournissent une estimation utile des coûts pour les ménages pour l'année à venir, il est important de noter que les données présentées ont leurs limites. Premièrement, même si elles sont basées sur une estimation prudente de 5 % de gaspillage alimentaire, ce pourcentage pourrait être plus élevé. Deuxièmement, les dépenses calculées ne tiennent pas compte des frais liés aux services alimentaires, comme les frais de livraison, les frais de service pour les commandes d'épicerie en ligne ou le ramassage, ni les coûts supplémentaires associés aux régimes alimentaires spécialisés. Ces calculs supposent que les consommateurs préparent et consomment exclusivement leurs repas à domicile.

En conclusion, les Canadiens verront les prix alimentaires augmenter en 2026, à un rythme qui dépendra de divers facteurs, notamment les tarifs douaniers et les partenariats commerciaux internationaux, les événements climatiques, les politiques fédérales et provinciales, les changements dans les secteurs de la transformation et de la vente au détail, les marchés du travail, etc. Il est probable que les hausses de prix se feront sentir tout au long de la chaîne d'approvisionnement, des producteurs aux transformateurs de produits alimentaires en passant par les consommateurs. Alors que l'insécurité alimentaire continue de s'aggraver au Canada, l'abordabilité alimentaire restera un point de pression critique pour les ménages, car elle continue d'influencer le comportement des consommateurs et la santé globale des Canadiens.





16^e ÉDITION
RAPPORT ANNUEL SUR LES PRIX ALIMENTAIRES 2026

LE RAPPORT SUR LES PRIX ALIMENTAIRES AU CANADA 2026 EST APPUYÉ PAR UN COLLECTIF D'UNIVERSITÉS DE PARTOUT AU PAYS ET PRODUIT PAR LE LABORATOIRE DES SCIENCES ANALYTIQUES EN AGROALIMENTAIRE DE L'UNIVERSITÉ DALHOUSIE.